

Vivre
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
page 10



Sport
L'école de voile a le vent en poupe
page 19



Portrait
François Chavatte
page 22

n° 135 - octobre 2010 www.ville-sevres.fr

Le Sévrien

Culture
L'art dans la ville
page 19



le batelier
bar • brasserie • restaurant
Happy hour 18 - 20h !
4 euros la pinte
Réservez pour vos baptêmes, banquets, pots de départ, apéritifs, dîners professionnels, vos soirées à thème d'après vos suggestions ...
Des menus sur mesures adaptés à votre budget
www.lebatelier.com • contact@lebatelier.com
27 grande rue • 92310 Sèvres
tél : 01.46.23.80.98



GARANTIE 15 ans GARANTIE
Garantie
30 ans
offerte et
15%
de remise sur l'ensemble de nos produits
du 4 au 16 octobre
Offre non cumulable avec une autre offre déjà en cours
TRYBA®
Fenêtres - Portes - Volets
PVC • BOIS • ALU • DEVIS GRATUIT
• Isolation thermique et phonique
• Rénovation sans dégât dans la journée par nos propres équipes de pose
LOPAMA FERMETURES 782 av. Roger Salengro • CHAVILLE
Tél. : 01 47 50 69 04
www.tryba.com



ALLO STORE
Le spécialiste du volet roulant à votre service sur Sèvres et la région parisienne
TVA à 5.5 %
INSTALLATION, MOTORISATION & DÉPANNAGE
VOLETS ROULANTS, STORES & PERSIENNES
(PVC, BOIS & ALUMINIUM)
Site Internet :
www.allostore.fr
DEVIS GRATUIT
allostore@gmail.com
Tél : 01 47 50 09 27
Port : 06 28 74 24 99

Directeur de la publication : François Kosciusko-Morizet, Maire de Sèvres
Directeur adjoint de la publication : Philippe Cézard
Rédactrice en chef : Catherine Verlhac
Ont participé à ce numéro : Maxime Dupetit-magneux, Christine Nguyen, Yama Shamreiz, Amelia Vilar Del Peso.
Photographes : Thierry Gougenot, Nicolas Mathieu, Jonathan Oléon
Conception et réalisation : Philippe Cézard
Rédaction et administration :
Service de la Communication
Mairie de Sèvres, 54, Grande Rue - 92310 Sèvres
Tél. : 01 41 14 10 10
Site internet : www.ville-sevres.fr
Courrier électronique : mairie@ville-sevres.fr
Régie publicitaire : ESER
Tour de bureaux Rosny II
112, avenue du Général-de-Gaulle
93118 Rosny-sous-Bois cedex
01 48 12 00 20 / 06 61 04 50 00
Impression :
Imprimerie de Montligeon
61400 St Hilaire le Châtel
Tél. : 02 33 85 80 00

Distribution boîtes aux lettres : DistriRenov
Dépôt légal : 4e trimestre 2010

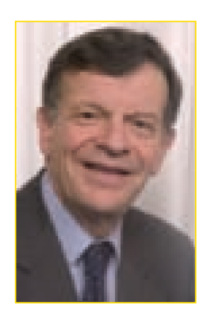
Imprimé sur papier 100 % recyclé issu de la collecte sélective à l'aide d'encres végétales

IMPRIM'VERT

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



Le ciel donne, la terre reçoit, l'homme accomplit !

C'est ainsi que le sculpteur Pierre De Grauw concluait son intervention lors de l'inauguration de « sa » statue intitulée « En elle même » qui a pris place dans la cour Saint-Omer rénovée de l'Hôtel de Ville.

Dans une époque où tout va (trop ?) vite et où les urgences sociales et budgétaires s'imposent à chacun d'entre nous, à une époque où les inquiétudes de l'avenir l'emportent sur l'espoir du lendemain, cette femme muette nous interpelle comme l'Auguste du Cinna de Corneille : « Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre ».

Je reprendrai bien ce vers à mon compte et à destination de nos concitoyens. Quel individu peut se passer de ce regard sur lui-même ? Quelle société peut en faire l'économie ? Cette œuvre de Pierre De Grauw nous rappelle qu'il est nécessaire, de temps en temps, de prendre du recul parce que notre destin est ce que nous en faisons.

L'acquisition de cette œuvre d'art traduit d'ailleurs l'exercice d'un choix budgétaire de la municipalité, confirmé à la majorité par le Conseil municipal. L'achat de l'œuvre a été financé au terme d'un débat approfondi par la réduction équivalente d'un autre investissement.

D'aucuns estimeront qu'en cette période d'efforts, l'art est un luxe au dessus de nos moyens. Je l'affirme, ceux-là ont tort. L'art résiste au passage du temps et témoigne de son époque pour les générations futures. Que serait Sèvres sans la Manufacture ? Quelle trace voulons nous à notre tour laisser à nos descendants ? Le néant d'une communauté frileuse repliée sur elle-même ou la trace d'une société sûre de ses valeurs, qui a foi en l'avenir et qui prend son destin en main ? L'art est l'expression condensée de l'imagination et de l'esprit d'entreprise des hommes et ces deux qualités sont à l'origine de toute richesse. Les ateliers d'artistes, qui ouvrent leurs portes ce mois-ci, en sont un témoignage éclatant.

Notre ville et notre département sont en train de passer le choc de la crise non sans souffrir mais en préservant ce qui fait notre qualité de vie. Cette situation favorable, nous la devons au travail de chacun d'entre nous et aux efforts permanents pour adapter le plus justement nos moyens à nos besoins. C'est ce que l'on peut appeler de la rigueur. Les conditions sont réunies pour croire en notre avenir et réaliser nos projets.

Alors comme Octave, cessons de nous plaindre, et faisons fructifier ce que nous avons reçu.

Votre maire

François Kosciusko-Morizet
Vice-Président du Conseil général des Hauts-de-Seine



◄ **2 septembre,** *visite de Luc Chatel, Ministre de l'Education nationale, au lycée Jean-Pierre Vernant*

Le ministre s'est rendu au Lycée Jean-Pierre Vernant, à l'occasion de la rentrée scolaire, pour faire un point sur la réforme des lycées. Il est accompagné de Pierrette Floc'h, proviseure du lycée, et du Maire. Cette visite a été l'occasion pour l'équipe pédagogique de présenter le projet d'établissement qui profite de la plus grande autonomie des enseignements prévue par la loi. Des modules supplémentaires de langue ont aisi été mis en place.

▲ **4 septembre,** *forum des associations au Sel*

Comme tous les ans, le Forum est un moment privilégié dans la vie sévrienne. Il a permis à près de 90 associations de présenter leur action aux Sévriens. Il a été inauguré par le Maire et Jean-Pierre Fortin, Maire adjoint chargé de la démocratie locale, des relations avec les association et de la vie des quartiers.



▲ **12 septembre,** *grande brocante* La brocante fêtait cette année son 20e anniversaire.



▲ **12 septembre,** *les 50 ans des Sections internationales*
Un pique-nique géant a réuni les sections internationales sur le parc nautique de l'Île de Monsieur.



▲ **17 septembre,** *remise de matériel informatique à l'école Gambetta*
Grégoire de La Roncière, Maire adjoint chargé des technologies de l'information, et Arnaud Tourin, Conseiller municipal chargé de l'Éducation, animateur du comité SEVRETIC (Sèvres écoles technologies de l'information et de la communication) ont remis au Reseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED), service de l'Education Nationale, du matériel informatique afin de le soutenir dans sa mission au sein des écoles publiques de la commune de Sèvres. Ce matériel a été spécialement choisi pour répondre aux besoins de connectivité mais aussi de mobilité du RASED sur le territoire de la commune.



▲ **18 septembre,** *En elle même*
Le Maire et Grégoire de La Roncière, Maire adjoint chargé de la culture, ont inauguré, en présence de Pierre de Grauw, une statue de bronze «En elle même», installée cour Saint-Omer à l'Hôtel de ville.



▲ **18 septembre,** *journées européennes du patrimoine*
L'angelot de la Manufacture veillait sur les visiteurs.

Nos impôts locaux

Participer à l'effort d'investissement *dans un budget 2010 marqué par la baisse des dépenses de fonctionnement*

A l'heure où les avis d'imposition des taxes locales arrivent dans les boîtes aux lettres, faisons le point sur les finances de la commune.

Dans les ressources de la commune, les impôts locaux versés par les contribuables sévriens représentent 45,49% des recettes de fonctionnement de la ville. L'autre moitié des recettes provient de dotations de l'Etat, de versements de la communauté d'agglomération et de produits des services municipaux.

Participation à l'effort d'investissement. Les taux des trois taxes municipales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti) augmentent cette année de 2,4%. Cette hausse va accompagner la poursuite en 2010 du niveau d'investissement exceptionnel engagé l'an dernier. Elle permet de maintenir un bon niveau d'autofinancement et de recourir de façon modérée à l'emprunt. Enfin, elle contribue à l'équilibre global du budget. Ainsi, l'endettement de la ville reste très inférieur à celui des communes de même importance que Sèvres. Le ratio d'endettement sévrien par habitant en 2009 se situe à 547 euros contre 1072 euros par habitant en moyenne pour les villes comparables des Hauts-de-Seine.

Le budget total sévrien s'établit cette année à 36 297 796 euros. Sa hausse de près de 14 % par rapport à l'an dernier s'explique par la forte augmentation des investissements, pondérée par une diminution non négligeable des dépenses de fonctionnement.

	2009	2010
Investissement :	11 036 206 €	8 547 312 €
Fonctionnement :	28 117 778 €	27 750 484 €

Le budget 2010 est marqué par une stabilisation à un niveau élevé des dépenses d'équipement, couplé à la maîtrise des charges de fonctionnement qui baissent de 1,31 % entre 2009 et 2010.

Des investissements exceptionnellement soutenus. D'importants crédits sont investis cette année encore sur la commune :

- l'opération de déconstruction des anciens bâtiments et de construction de la nouvelle école Croix-Bosset aux normes de Haute qualité environnementale (HQE), débutée en 2009, se poursuit en 2010, avec une rentrée des enfants dans leurs nouveaux locaux prévue en janvier 2011 (6 500 000 €) ;
- l'entretien des linteaux et bandeaux des façades de l'Hôtel de Ville est rendu nécessaire pour des questions de sécurité (62 000 €) ;
- des travaux de consolidation de l'église Saint-Romain doivent être engagés (80 000 €) ;
- 800 000 € seront consacrés à des gros travaux d'entretien dans les écoles crèches, équipements sportifs et à la voirie ;
- des subventions ont été allouées pour une participation à la rénovation de logements de la Semi Sèvres et une contribution à la rénovation du parking du Théâtre réalisée par la communauté d'agglomération GPSO (420 312 €) ;
- des études ont été engagées sur la sécurité des bâtiments communaux et sur la création d'un espace jeune à l'escale (135 000 €) ;



La reconstruction de l'école Croix Bosset 2010.



aux normes HQE constitue l'un des principaux investissements de la ville en

- par ailleurs, la mairie poursuit l'évolution du système informatique municipal. Enfin, du mobilier a été acquis pour la nouvelle école Croix-Bosset (550 000 €).

Forte attention portée sur la baisse des dépenses de fonctionnement. Le transfert du conservatoire de musique et de danse à la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, a provoqué un transfert de ses dépenses de fonctionnement, personnel inclus. Les frais de ramassage scolaire ont également été transférés à la communauté d'agglomération. D'une manière générale, le ratio de charge de personnel par rapport au total des dépenses de la commune demeure au même niveau depuis quatre ans, ce qui constitue un effort de gestion significatif. En termes de consommation, le poids de la facture d'électricité a été réduit de 40% dans les dépenses communales grâce en partie au programme de rénovation de l'éclairage public. Il en est de même pour la consommation d'eau à la piscine grâce à l'acquisition l'an dernier de deux déchloraminateurs d'eau.

L'ensemble des services municipaux aux Sévriens a été maintenu dans des domaines aussi divers que le sport, la vie scolaire, la jeunesse, l'action sociale, le transport des personnes à mobilité réduite, les loisirs pour les seniors, les salles municipales, etc. Pourtant, en 2010, certaines dotations à la ville, comme celles de la Caisse d'Allocation Familiale diminuent tandis que celles de l'Etat stagnent.

Avec un niveau exceptionnel d'investissement, l'augmentation très limitée des taux d'imposition en 2010 permet de préparer l'avenir. ■ **C.V.**

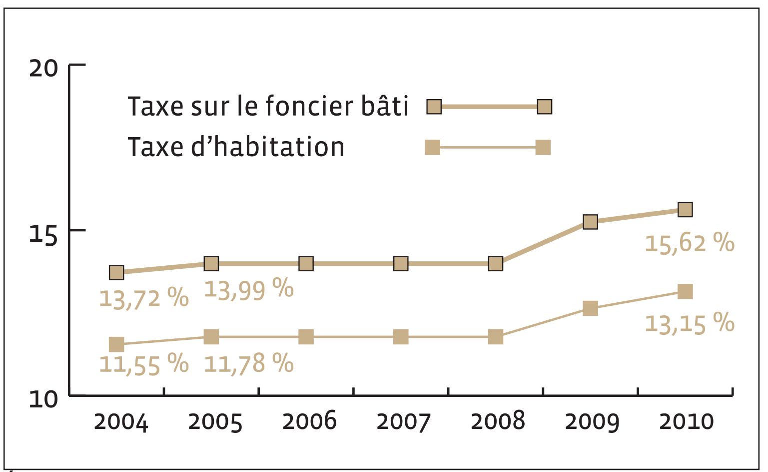




Parole *d'élu*

La taxe foncière et la taxe d'habitation représentent la manifestation perceptible financièrement de la politique menée par la ville.
Mais il s'agit d'une vision très partielle.
Il convient donc, pour porter une appréciation plus objective et complète, d'appréhender l'ensemble des postes de recettes et de dépenses. Il convient aussi de mieux prendre conscience des prestations qu'assure la ville dans les différents aspects de la vie de la cité (social, sports, personnes âgées, jeunes, petite enfance, fonctionnement, aménagement urbain et bâtiments scolaires…)
On prend vite l'habitude de son environnement surtout lorsqu'il est plutôt agréable et convivial et l'on en oublie parfois que ce « confort » a un coût !
Nous vous présentons donc quelques éléments qui vous permettront de mieux vous rendre compte des axes principaux de dépenses.
Notre politique financière est actuellement caractérisée par la prudence. Chacun le comprend aisément compte tenu des incertitudes économiques nationales et internationales.
En matière de fonctionnement nous nous appliquons à être toujours plus attentifs aux dépenses, dans tous les domaines.
C'est ainsi que les dépenses courantes de fonctionnement sont en baisse de 2%.
Le budget est l'expression de nos engagements et nous en poursuivons la mise en œuvre de manière réaliste et déterminée.

Jean Detolle
Maire adjoint chargé des finances



Évolution des taux de taxes communales.

Prochaines assemblées de quartiers

Les assemblées de quartier ont lieu à 20 h 30

- Attention !

Les Binelles : la réunion initialement programmée mardi 12 octobre 2010 aura lieu mercredi 13 octobre salle Séquoia, 11 rue Maurice Berteaux

- Manufacture-Brimborion : mardi 16 novembre 2010 au Conservatoire de musique et de danse
- Europe Pierre-Midrin et Médiathèque 11 novembre : le mardi 7 décembre 2010 à la Médiathèque

En visite avec le quartier Croix-Bosset

Les animateurs du quartier proposent deux visites ;

- les Archives municipales : mardi 5 octobre à 14 h, 20 rue des Binelles
- les Serres municipales : mardi 19 octobre à 14 h, 50 route du pavé des grades

Participation sur inscription auprès de l'animatrice : Josiane Duché au 09 50 34 27 75

Travaux du mois

Grand Paris Seine Ouest

- Rénovation de l'éclairage public : Rue de Ville d'Avray, rue Diderot, rue Léon Bourgeois, rue des Bruyères (entre la rue Ernest Renan et le n°36, rue des Bruyères et entre l'avenue de la Division Leclerc et la rue Edouard Laferrière), avenue du Beau Site, Escalier Ernest Chaplet, rue Albert Dammouse,

Conseil général

- Réfection de la couche de roulement en enrobé, rue de Ville d'Avray
- Ouverture du chantier du nouveau rond point sur l'avenue de l'Europe au niveau de la rue Lecointre et de la Grande Rue mi- octobre pour une durée de cinq mois.
- Création d'une nouvelle traversée piétonne, protégée par un feu tricolore, située sur l'avenue de l'Europe, entre le Poste et la BNP; travaux prévus pendant 4 semaines à partir du 4 octobre.

Animateur ou correspondant de quartier

Pourquoi pas vous ?

Organiser des animations, être un relais d'information pour la vie de son quartier : devenez correspondant ou animateur de quartier.

La participation des Sévriens à la vie de la commune s'appuie sur seize quartiers.

Mode d'emploi. Une fois par an, une assemblée traite des sujets de proximité et des projets dans chaque quartier, dans une ambiance conviviale. Instance de concertation, cette réunion se tient en présence du maire, de Jean-Pierre Fortin, maire-adjoint en charge de la démocratie locale, de Serge Patry, conseiller municipal en charge de la voirie et des élus du quartier. Tout au long de l'année, des bénévoles participent à la vie près de chez eux. Deux ou trois animateurs par quartier recensent les sujets de proximité à traiter, définissent les priorités, recherchent des solutions et organisent des animations. Les correspondants, eux, se font porte-parole de leur rue ou de leur immeuble. Certains sont plutôt intéressés par les animations, le développement durable, les nouvelles technologies ou bien encore par les problèmes de proximité. Vous êtes partant ? Contactez le service de la vie des quartiers, Corinne Reboud au 01 41 14 10 91 ou vie-quartier@ville-sevres.fr.

Comment participez-vous à la vie de votre quartier ?



Dorothée Denquin, animatrice du quartier Ernest Renan :

« Avec Dominique Pommelet, qui est également animatrice du quartier, nous proposons des animations qui fédèrent toutes les générations, pour favoriser les liens entre les habitants. Nous avons ainsi invité les gens du quartier à ouvrir les yeux sur la flore et la faune de la forêt toute proche, nous avons réalisé un livre des recettes préférées des familles illustré par les enfants, nous allons proposer une soirée veillée au coin du feu et une visite des plus beaux passages de Paris. Organiser des événements demande du temps, mais les gens répondent bien. Nous travaillons avec les correspondants de quartier. Ces liens nous amènent à être des médiateurs dans le quartier, entre voisins ou avec les institutions municipales. »



Philippe Bruas , animateur du quartier Médiathèque-11 novembre

« Être animateur, c'est fédérer une équipe de cinq à six personnes pour chercher ensemble des actions à créer pour le quartier. Nous organisons un dîner de rue, des promenades, des visites, et avons aussi apporté le soutien du quartier à Jean-Luc Torre, de Nautique Sèvres, pour sa course « Rame Bouvet Guyane ». Outre les animations, nous sommes aussi un relais avec la mairie, ce qui nécessite d'être informé en amont des projets. »



Christiane Gourdou, correspondante du quartier Beau Site Pommeret

« Nous formons une équipe très soudée de cinq bénévoles, derrière notre « chef d'équipe », Christiane Lepère, animatrice du quartier. Nos deux dîners de quartier, l'hiver et l'été, accueillent au total une centaine de participants. Nous avons plaisir à préparer les dîners à thème. Ces événements resserrent les liens entre les habitants du quartier. Nous sommes aussi un trait d'union entre les habitants et la mairie pour les questions de circulation ou de travaux ». ■ **C.V.**


Éduquer son chien : c'est possible au centre Croc Blanc.

Le chien dans la ville

Savoir vivre ensemble

Pour que le chien en ville reste notre ami, il y a des règles de savoir vivre et des règlementa-tions à respecter.

Le chien est l'un des animaux de compagnie préférés des Français. Il est aussi une aide précieuse pour l'homme (chien d'aveugle, chien de sauvetage, chien policier...). Mais il est parfois source de nuisances (aboiement intempestifs, déjections sur les trottoirs, morsures). Le maitre doît limiter ces désagréments, notamment en éduquant son chien.

L'environnement concerne aussi les «toutous». Le partage des trottoirs avec les chiens est tout à fait possible si l'on applique de simples règles. À Sèvres, deux solutions sont proposées pour éviter les déjections canines dans les espaces publics. Neuf sanichiens* sont mis à disposition. Le maître peut habituer son chien à ces espaces, nettoyés deux fois par jour. Chaque année, neuf tonnes de déjections sont ainsi récupérées. Des canipinces sont aussi à disposition en mairie, Pratiques, elles permettent au maître de ramasser la déjection, sans la toucher, avec un sac et sont réutilisables.

Apprendre à maitriser son chien. Quelle que soit la race, le maitre doit donner des limites et savoir se faire obéir de son chien. Un animal qui a acquis de bonnes bases comportementales et qui a été sociabilisé vivra mieux avec les autres chiens et les humains. Pour bien éduquer son compagnon, un maître pourra trouver conseil auprès de son vétérinaire. Il peut aussi se tourner vers un centre d'éducation canine pour l'aider à dresser et « sociabiliser » son chien. Il est préférable de renforcer un bon comportement en le récompensant, que de punir un comportement fautif. « *Fermeté, intonation juste des ordres et tendresse sont les ingrédients de la réussite d'une bonne éducation canine* » selon Pascal Lenoir, formateur canin du Centre Croc Blanc de Meudon**. ■ C.N.

*** Jardin du centre administratif ; Square de Verdun ; 25, rue des Caves ; 9, rue Ernest Renan ; 121-129, Grande Rue ; 149-151, Grande Rue ; rue des Combattants en AFN (près de la place du Théâtre) ; square Carrier Belleuse ; au fond de la rue Lecointre.**

**** Centre d'éducation canine de Meudon - Croc Blanc, 66-70 route de Vaugirard à Meudon - 01 45 07 27 19**
http://www.croc-blanc.com/
Ce centre est habilité par la préfecture pour la formation des maitres des chiens de catégorie 1 et 2.

Chiens potentiellement dangereux

La possession de chiens de première et deuxième catégorie est encadrée par la loi. Elle prévoit des règles très strictes pour deux catégories de chiens susceptibles d'être dangereux.
- Première catégorie : les chiens d'attaque (type pitbull et boerbull, ainsi que les mastiffs et tosas sans inscription au livre des origines française et sans certificat de naissance). Interdits dans les transports en commun et les lieux publics, ils doivent être stérilisés.
- Deuxième catégorie : les chiens de garde et de défense (races tosa, american Staffordshire terrier, rottweiler et assimilés).

Ces deux catégories de chiens doivent être déclarés en mairie, être vaccinés contre la rage, être tenus en laisse et muselés sur la voie publique. Depuis le 1er janvier 2010, leurs propriétaires ou détenteurs doivent posséder obligatoirement un permis de détention, délivré par la mairie. Deux conditions pour l'obtenir : soumettre son chien à une évaluation comportementale chez le vétérinaire et avoir une attestation d'aptitude du maitre. Celle-ci est délivrée après 7 heures de stage, par un formateur agréé par la préfecture.

« Dogwalking »

Créée en février 2004, cette société s'est installée à Sèvres en 2006. Elle propose différents services aux propriétaires de chiens : promenade de quartier individuelle, balade en forêt avec d'autres chiens, garde des chiens pendant l'absence des maitres. Ces services proposés visent aussi à briser la solitude du chien en journée, qui peut le rendre angoissé. Lors des balades ou des gardes, il cotoye d'autres chiens, avec lequel il apprend le langage canin. Il sera plus calme avec ses congénères et avec les hommes. C'est aussi un moyen de l'habituer à l'environnement urbain (bruits, odeurs) et de lui donner de bonnes habitudes (ne pas courir derrière un cycliste ou joggeur par exemple). Sept personnes travaillent chez Dogwalking. Elles viennent chercher le chien et le ramène au lieu indiqué.
www.dogwalking.fr
Karine Le Quellec : 06.09.20.33.76
contact@dogwalking.fr

Au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Lutte contre la violence, la délinquance et l'insécurité routière

Le CLSPD a fait le bilan de la sécurité à Sèvres et a fixé ses nouveaux objectifs.

Créé en 1999, le CLSPD de Sèvres poursuit son action de terrain en favorisant le travail d'équipe entre tous les partenaires de la sécurité. Il réunit tous les acteurs de la sécurité sous la présidence du maire de Sèvres. Y sont représentés le Préfet des Hauts-de-Seine, le Procureur de la République, le président du Conseil général et le président de la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest.

Partenaires de la sécurité. Il comprend des représentants des services de l'Etat, d'associations, établissements ou organismes agissant pour la prévention, la sécurité, l'aide aux victimes, le logement, les transports collectifs et l'action sociale. Sont également membres des adjoints au maire et conseillers municipaux, le commissaire de police de Sèvres, le directeur départemental de la direction de la protection de la jeunesse, l'officier de prévention, ainsi que des représentants des établissements scolaires sévriens, du primaire ua secondaire. Tous s'engagent dans une charte à favoriser l'échange d'informations et à coordonner leurs réponses face aux situations éducatives, sociales ou judiciaires qui le nécessiteraient, dans le respect de la confidentialité. Une commission permanente assure le suivi et les membres se réunissent régulièrement en groupes de travail.

Prochains objectifs. Au cours des cinq dernières années, l'action du CLSPD s'est particulièrement portée sur le soutien aux familles et à la parentalité, avec notamment l'ouverture de la Maison de la Famille en mars 2009 et la sensibilisation des jeunes aux risques auxquels ils sont particulièrement exposés (actions au collège sur la consommation d'alcool, de drogue et de tabac, mise en place du « Point Ecoute » au Lycée…). Les actions menées ont aussi concerné la sécurité routière (sensibilisation des jeunes, des seniors, simulations, contrôles routiers, sécurité des établissements accueillant des enfants), l'accompagnement scolaire, l'aide aux victimes et la sécurité dans les parkings, les bâtiments communaux et établissements scolaires.



Maîtrisez votre vitesse, vous pouvez être contrôlés.

Un nouveau plan de travail. Le 21 juin dernier, l'assemblée plénière a fixé son nouveau plan de travail pour les quatre ans à venir. Elle poursuit et développe son action dans cinq domaines :
- la prévention de la délinquance des mineurs (accompagnement de la scolarité, repérage des situations de vulnérabilité, lutte contre l'absentéisme scolaire, renforcer les initiatives citoyennes du Conseil Communal des Jeunes)
- la protection des victimes et la lutte contre les violences intrafamiliales (prévention en particulier des risques rencontrés sur internet, du racket, des jeux dangereux…)
- la prévention de la délinquance quotidienne (vols, cambriolages, dégradations)
- l'insécurité routière (sensibilisation des jeunes, circulation des deux roues, conduites à risques)
- le fonctionnement du CLSPD (création d'une cellule de crise, stratégie intercommunale, partage d'informations).

Il s'agit, dans l'esprit des membres du CLSPD et de son président, de mettre en place des actions concrètes de nature à améliorer la sécurité de tous les Sévriens, notamment en luttant contre les conduites à risques. Cette orientation doit permettre de maintenir un climat serein et apaisé dans notre cité. ■ **C.V.**

Situation favorable pour la sécurité à Sèvres

La délinquance générale a baissé de 10,60% à Sèvres entre 2008 et 2009 et la délinquance de proximité de 14%. L'ensemble des actes de vol est à la baisse, hormis une recrudescence des vols avec violence contre personnes qui sont passés de 21 à 33 actes de 2008 à 2009. La délinquance des mineurs est faible et la ville est épargnée par le phénomène de bandes.
Le taux d'élucidation par les services de police a augmenté (38.58% d'élucidations en 2009).
Source : Commissariat de police de Sèvres.

Colloque lundi 18 octobre au Sel

Accueillir et préparer la fin de vie

Peut-on finir sa vie chez soi ? Le Clic Entour'âge aborde une nouvelle démarche sur la fin de vie.

Alors que le nombre de personnes âgées s'accroît, dans une société où la mort n'a pas toujours sa place, comment rester chez soi jusqu'au bout de sa vie ? Le Clic Entour' âge tente d'apporter des réponses, en organisant un colloque, placé sous le haut patronage de Madame Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports.

Faire face aux problèmes de la fin de vie. L'accompagnement de fin de vie concerne tout autant les personnes atteintes de maladies graves que les personnes âgées, voire très âgées. Pour certaines personnes et pour leurs familles, la fin de vie génère de nombreux problèmes (physiques, sociaux, psychologiques, spirituels…) qui ne sont pas toujours accompagnés.
Ce manque d'accompagnement est l'un des facteurs qui amènent trop de personnes âgées à mourir dans de mauvaises conditions (sur un « lit porte » aux urgences par exemple), dans un contexte de panique avec des familles livrées à elles-mêmes et mal préparées.
Créés pour répondre aux problèmes liés à l'âge, les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologique peuvent apporter un soutien efficace.

Création d'un accompagnement « fin de vie », soutenu par la Fondation de France. Au-delà de ce colloque, en partenariat avec deux associations JALMALV (Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie) et l'ASP Fondatrice (accompagnement bénévole en soins palliatifs), le Clic Entour'âge prépare la création d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement de la fin de vie qui s'adressera aux personnes âgées, à leurs proches et aux professionnels qui les entourent (sur le secteur des villes de Chaville, Sèvres et Ville d'Avray). La Fondation de France subventionne la mise en place de ce nouveau dispositif à Sèvres. Des personnes spécifiquement formées accueilleront les personnes au Clic sur rendez-vous individuel (permanence mensuelle) et lors de groupes de partage d'expériences.
Les professionnels, bien souvent insuffisamment formés aux problématiques de la fin de vie, pourraient également y trouver un espace d'information. Dans le futur, une équipe d'accompagnants bénévoles pourrait voir le jour, en partenariat avec une association. En marge de ce nouveau dispositif du Clic Entour'âge, signalons la création prochaine d'un accompagnement des familles en deuil à la Maison de la Famille. ■ C.V.

■ Le point de vue de...



Marie-Axelle Abadie
Responsable CLIC Entour'âge (Chaville-Sèvres-Ville d'Avray)

« Je constate régulièrement, dans mon parcours professionnel qu'il y a très peu de lieux où aborder la fin de la vie (et la mort) sereinement, en dehors d'un contexte d'urgence et d'angoisse. Or tout le monde est concerné, de près ou de loin.
Ce colloque aborde plus particulièrement la fin de la vie du point de vue des personnes âgées (la fin de vie, c'est l'impossibilité de répondre seul à ses besoins fondamentaux, perte du goût de vivre, alitement…). Il me semble que l'hôpital n'a plus les moyens d'accepter que les personnes âgées s'y rendent uniquement pour mourir mais qu'aucune alternative acceptable n'est réellement proposée par notre société. Et pourtant... il va falloir en trouver, sous peine de voir les services d'urgences débordés de personnes âgées mourantes. Il reste à faire de gros progrès de coordination et de formation professionnelle, et à créer davantage de réseaux de soins palliatifs couplés à des réseaux gériatriques. »

■ Informations pratiques

Le Clic Entour'âge de Chaville, Sèvres et Ville d'Avray organise un colloque gratuit, ouvert au public et aux professionnels lundi 18 octobre au Sel à Sèvres (inscription obligatoire).
Présidé par François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres, Président du CLIC Entour'âge et Vice-Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, il réunira de nombreux intervenants :
- Tanguy Chatel, sociologue
- Eric Fiat, philosophe à l'université Paris Est Marne le Vallée
- Dr Alexis Burnod, médecin en unité de soins palliatifs
- Un responsable d'une équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs, des responsables d'associations, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Maison de la Famille de Sèvres et du Clic Entour'âge.

Le colloque a pour but d'informer et de débattre sur la fin de vie à domicile et sur les ressources du territoire. Il fera le point, entre autres, sur les lieux d'accueil des personnes âgées en fin de vie et sur la loi Léonetti, relative aux droits des malades et à la fin de vie.
Participation sur inscription à demander au :
Clic Entour'âge
170 Grande Rue à Sèvres, Fax : 01 41 14 51 72, Email : clicentourage92@free.fr
Tél. : 01 41 14 50 96

À l'esc@le

Des pros du baby-sitting

Outre son service de baby-sitting, l'esc@le organise pour les jeunes une formation à la garde d'enfants.

Pour la 8e année consécutive, l'esc@le propose à dix jeunes de 16 ans et plus, intéressés par la garde d'enfants de participer à une formation de deux jours pendant les vacances de la Toussaint.

Se former pour mieux s'engager. Le but est d'initier les jeunes au baby-sitting grâce à un programme d'échanges avec différents professionnels de l'enfance. Ils abordent ainsi la connaissance de l'enfant de moins de 10 ans, la gestion des activités, de la vie quotidienne, les gestes préventifs à la maison et dans la rue, les responsabilités et les aspects pratiques de la garde à domicile. La visite d'une crèche, d'un centre de loisirs, des interventions de la Croix Rouge sur les premiers secours et des conseils pratiques sur la sécurité, l'autorité, les droits et les devoirs sont au programme de ces deux journées de formation. Vu le succès de la formation, une deuxième session devrait avoir lieu en avril 2011.

Un service rodé. Depuis 2002, l'esc@le propose un service de mise en relation entre les parents et des jeunes à partir de 16 ans. En 8 ans, près de 1200 demandes de parents pour des sorties d'écoles ou de crèche, des gardes occasionnelles en soirées, en week-end ou pendant les vacances ont été enregistrées. Par an, en moyenne, 180 jeunes s'inscrivent pour s'occuper des enfants. Parents et jeunes doivent venir s'inscrire à l'esc@le, car l'inscription est précédée d'un entretien sur le fonctionnement du service, les modalités de règlements, la responsabilité... Une attention particulière est portée aux mineurs et à ceux n'ayant jamais fait de baby-sitting. La majorité des jeunes suit les formations proposées en partenariat avec la Croix-Rouge Française. Une autorisation parentale est demandée aux mineurs pour accéder au service.



Des sessions de formation régulièrement organisées avec la Croix-Rouge.

Se prendre en charge. Enfin, pour rendre les jeunes acteurs et responsables dans leurs recherches, c'est à eux de prendre connaissance des demandes des parents soit sur le site internet de la ville (bouton l'escale) ou à l'esc@le et de contacter les familles pour proposer leurs services. ■ C.V.

■ Témoignages

Kevin Charin
« J'ai suivi la formation il y a un an. J'ai beaucoup appris sur les gestes de premiers secours en cas d'urgence. Et je sais mieux adapter mes réactions, l'autorité et les activités en fonction de l'âge des enfants. »

Sakina Kechira
« L'apprentissage des notions de sécurité lors du stage m'ont beaucoup rassurée. J'ai appris comment s'y prendre quand l'enfant s'énerve ou s'il a un problème de santé. »

Formation : une participation de 5 € est demandée pour l'intervention de la Croix-Rouge.
Inscriptions et information : à l'esc@le.





Un partenariat au Sénégal.

Les Bourses de l'Initiative

À l'école de la vie

La ville donne un coup de pouce aux jeunes de 16 à 26 ans pour se lancer.

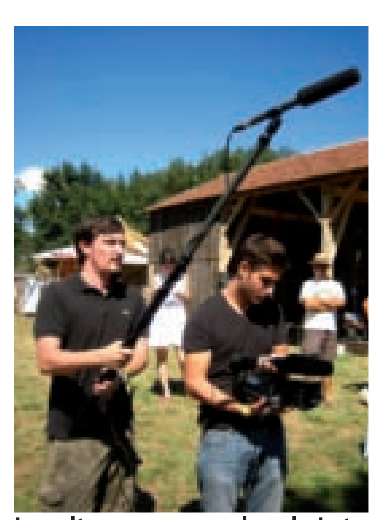
Depuis la création des Bourses de l'Initiative en 1998, plus de 160 jeunes ont pu réaliser leurs projets avec le soutien de la ville de Sèvres, qu'ils soient humanitaires, sportifs, culturels, ou destinés à accompagner une formation professionnelle. Cette expérience leur a fourni un bagage irremplaçable pour leur future vie d'adulte. Les projets sont étudiés par un jury au cours de deux sessions dans l'année : à l'automne et au printemps. On retrouve toutes les passions dans les aventures menées à bien par les jeunes lauréats.

Les heureux lauréats des Bourses du printemps 2010. L'humanitaire y tient une bonne place avec le soutien sanitaire et scolaire dans un village du Burkina Fasso réalisé par Laura Atger et ses coéquipiers, l'aide sanitaire et à la modernisation dans un village sénégalais engagée par Pierre Champigneux et ses camarades, ou encore l'aide au développement et à la prévention sanitaire soutenue par Salmiata Gassama et huit étudiants en médecine en Amazonie péruvienne.

L'enthousiasme pour le théâtre a aussi conduit Michaël Pothlichet et Simon Renou jusqu'au festival off d'Avignon, avec les professionnels du spectacle. Enfin, des reporters ont réalisé des documentaires, comme Philippe Champalle et ses amis sur la culture paysanne dans le Lot-et-Garonne et Oghel et Julie sur les expatriés français en Asie du Sud-Est. ■

C.V.

Attention : les prochains dossiers doivent être déposés avant le 31 octobre à l'esc@le.


La culture paysanne dans le Lot-et-Garonne

■ Vacances d'automne avec l'esc@l'anim



Plus de 50 jeunes de 12 à 17 ans ont participé aux activités de l'esc@l'Anim cet été. Au programme : activités nautiques avec Parc en Sports à la base nautique, parcours dans les arbres, sorties culturelles, soirée karaoké, après-midi jeux. Quinze jeunes ont également vécu leurs premières vacances autonomes, accompagnés de deux animateurs, sur les bases de loisirs de Buthiers et des boucles de la Seine à Moisson. On reprend goût aux vacances ? Alors rendez-vous cet automne, avec un frisson dans les catacombes de Paris, des après-midi jeux et bien d'autres animations encore.



Opération Sac Ados

Cette opération propose une aide logistique et un soutien financier pour des projets de vacances autonomes, prioritairement en France, durant l'été. Elle s'adresse aux 16-22 ans disposant d'un petit budget pour des vacances de loisirs. Chaque lauréat se voit remettre un « pack » contenant : un sac à dos, des chèques vacances (pour une valeur de 100 euros), des chèques services (pour une valeur de 30 euros), une carte téléphone, une trousse de secours d'appoint, deux assurances (assistante rapatriement et responsabilité civile pour la durée du séjour). Quatre projets ont été retenus cet été : la découverte de Rome et ses environs, des premières vacances autonomes au domaine des Fumades en Languedoc Roussillon, les dernières vacances de bacheliers avant la vie universitaire à Palavas-Les-Flots, la découverte des Baléares avant la rentrée en BTS. Pensez à préparer vos prochaines vacances !

Initiation au permis de conduire

En partenariat avec le Comité des Hauts-de-Seine de la Prévention Routière, la ville de Sèvres a organisé du 16 au 19 août 2010 une initiation à la conduite automobile. Cette année, 19 jeunes Sévriens âgés de moins de 18 ans y ont participé.

Après une première sélection, trois d'entre eux sont allés en finale le 27 août à Villeneuve-la-Garenne. Le vainqueur, Nicolas Gauthier a obtenu le meilleur résultat pour un test de 20 questions sur le code de la route. Il aura ainsi son permis B financé en totalité. ▼



Maison de la Famille

De nouveaux services

Avec un pôle juridique, un groupe de parole pour les personnes endeuillées et un espace d'expression pour les 11- 13 ans, la Maison de la famille renforce sa présence auprès des Sévriens.

La Maison de la Famille est un lieu d'accueil, de soutien et d'échange autour des relations familiales et sociales, de 0 à 77 ans… ou plus. Chaque Sévrien peut y trouver, auprès de professionnels, des informations, du soutien, un accompagnement ou même participer à des animations.

Plusieurs services et activités. La Maison de la Famille propose des après-midis découverte, des ateliers « échanjeux » (pour passer un bon moment en jouant en famille), un atelier cuisine (repas sympa), un atelier autour de la relation parents-enfants, un groupe de parole pour les parents (ainsi qu'un autre plus particulièrement destiné aux parents d'enfants ou adolescents en situation de handicap), un espace d'accueil et d'écoute avec la psychologue ou un psychanalyste, des possibilités d'entretiens avec la conseillère conjugale et familiale, ou avec la médiatrice familiale (suite à une séparation ou un divorce, par exemple), un espace expression pour les 6-11 ans, et enfin la Maison des petits pas pour les moins de 4 ans accompagnés d'un adulte.

De nouvelles ambitions. La Maison de la Famille ne veut pas en rester là. Elle prépare la mise en place d'un pôle juridique. Un conciliateur de justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux parties afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter ainsi un procès. Michel Sassier reçoit tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 sur rendez-vous.

L'autre nouveauté est l'arrivée d'un médiateur civil. Cette personne, indépendante, est chargée par le juge saisi d'un litige de trouver une solution à l'amiable aux conflits entre particuliers. Il peut intervenir à tout moment de la procédure, uniquement avec l'accord des parties. Si une solution adéquate est trouvée, celle-ci peut être entérinée par le magistrat qui a ordonné la mesure. Le médiateur peut aussi être consulté directement, lorsque deux parties veulent trouver entre elles un accord. Le médiateur reçoit tous les mardis de 15 h à 19 h sur rendez-vous.

L'action de soutien de la Maison de la Famille va aussi être renforcée auprès des personnes qui viennent de perdre un être cher. Un groupe de parole pour les personnes endeuillées débutera le vendredi 3 décembre à 18 h 30, après des entretiens préalables courant novembre. Ce groupe est ouvert aux personnes ayant déjà dépassé le stade de choc, après 3 ou 4 mois de deuil.

Enfin, un projet d'extension de l'espace expression aux pré-adolescents âgés de 11-13 ans se met en place. Dans cet espace neutre, ils peuvent s'exprimer en toute liberté et confidentialité sur des thèmes qui les concernent et qu'ils choisissent. La discussion est animée par une psychologue. La séance a lieu une fois par mois, un mardi. ■ **Y.S.**

La Maison de la Famille : 64 rue des Binelles, téléphone : 0145072138. L'entrée est libre mais sous réserve d'une carte d'adhésion annuelle nominative (gratuite pour –12 ans, 5 € pour 12-18 ans et 10 € pour les adultes.)

www.lamaisondelafamilleasevres.fr



Si les ateliers cuisine sont des moments incontournables à la Maison de la Famille, celle-ci diversifie ses activités.

■ La semaine bleue 2010

« A tout âge acteur, proche et solidaire »

Comme chaque année, la semaine du 18 au 25 octobre est l'occasion de fêter nos aînés. Venez nombreux pour participer au goûter dansant offert aux seniors par la Mairie le mercredi 20 octobre à partir de 14 heures au Sel animé, par le groupe musical « Nuage » qui chantera des chansons d'antan.

Par ailleurs, la résidence Jean Rostand organise une semaine d'animations (lundi : apéritif d'ouverture en musique ; mardi : conférence sur jardin des plantes ; mercredi : concert par le Conservatoire de musique de Sèvres ; jeudi : un quiz intergénérationnel et enfin un grand loto le vendredi).

Enfin, à la résidence Champfleury, un jardin thérapeutique est réalisé avec le concours de l'association « Espaces ». Une rencontre entre toutes les générations sera organisée autour du jardin avec un goûter auquel seront associés les bénévoles.

Un week-end d'intiation au bien-être au Sel

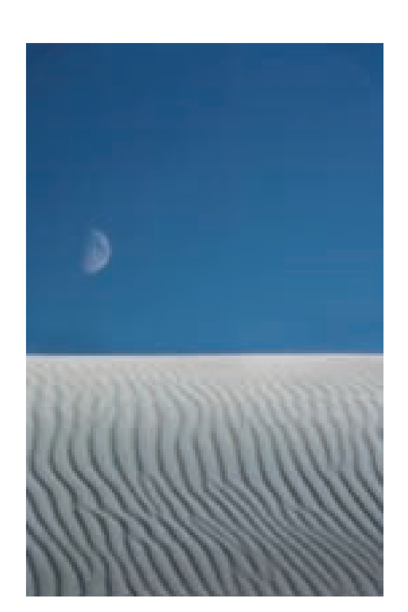
Restons zen !

Comment trouver le bien être d'une manière simple ? Des professionnels présentent plusieurs méthodes. A vous de choisir.

À la rentrée, on aimerait pouvoir prolonger les bienfaits des vacances sans se laisser emporter par la spirale du stress et de l'agitation quotidienne. Des professionnels, tous diplômés, qui exercent quotidiennement à Sèvres et dans ses environs, guideront les visiteurs du salon avec pédagogie vers les différentes techniques de détente. Durant trois jours au Sel, des sessions d'initiation et des ateliers découvertes permettront de choisir sa méthode zen.

Rien de mieux que de tester par soi-même. L'éventail est large selon les goûts et affinités de chacun : l'entretien du corps par des mouvements doux, la recherche de l'équilibre dans sa maison, dans son corps, le soin apporté à certaines parties du corps, le recours aux méthodes naturelles. La visite du salon s'annonce apaisante, avec un espace de relaxation sur fond de musique et huiles essentielles pour une détente optimale et un bar à eaux et tisanes, librement accessibles aux horaires d'ouverture du salon. La rotonde du Sel sera aménagée selon les règles du feng shui, pour que le public profite pleinement de l'harmonie des lieux. ■ C.V.

À noter : Une soirée "magique", avec Contes zen, haïkus et koans japonais, le tout en musique le samedi 6 novembre à 20h.
Entrée au salon : 5 € personne seule, 8 € en couple.



■ Tester et choisir

Un espace zen pour tester et choisir sa méthode zen
Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 novembre, au Sel
Des ateliers et séances d'initiation de 30mn à une heure sont organisés sur place. Ils feront découvrir plusieurs méthodes zen : leYoga, le Feng shui, le Shiatsu/Do-in, l'Accordance et le micro-mouvement, la Sophrologie, la réflexologie plantaire, l'auto-massages, l'aromathérapie, le Taï Chi, la danse méditative, le zazen,
Vendredi : de 15h à 19h
Samedi : de 10h à 20h
Dimanche de 11h à 18h30
Programme complet des ateliers et initiations :
http://zenrestonszen.jimdo.com

Aménager l'espace urbain

Sécurité des piétons et fluidité de la circulation

Ouverture de deux chantiers

Le Conseil général ouvre deux chantiers en ce mois d'octobre.

Une nouvelle traversée piétonne de l'avenue de l'Europe va être créée à la demande du maire. Située au niveau de la BNP, elle sera protégée par un feu tricolore qui renforcera le caractère urbain de la voie. Les travaux devraient s'achever début novembre.
Le deuxième chantier concerne la réalisation du carrefour giratoire dans le bas de l'avenue de l'Europe, au carrefour de la rue Lecointre et de la Grande Rue. Cet aménagement simplifiera considérablement les liaisons entre les coteaux de Sèvres, fluidifiera la circulation et renforcera la sécurité des piétons. En effet, le cheminement piéton, emprunté entre autres par de nombreux lycéens et écoliers, sera canalisé le long de la mairie jusqu'au passage protégé et le trottoir arrondi à hauteur de la mairie sera supprimé afin d'inciter les piétons à ne pas traverser en dehors du passage protégé. Ce gros chantier n'interrompra pas la circulation. Il devrait démarrer mi-octobre pour une durée de cinq mois.



Le futur carrefour Grande Rue / rue Lecointre





Travaux au parking public Gallardon

Des travaux de réaménagement du parking Gallardon ont débuté à Sèvres cet été. Ils sont prévus pour 6 mois.

Dès le mois d'août, des travaux de réaménagement et de remise aux dernières normes techniques de fonctionnement ont commencé. Située sur la place Gabriel Péri dans le quartier Beau Site Pommerets, l'entrée du parking distribue plusieurs zones de stationnement privé et une zone publique. La majeure partie des travaux concerne la zone publique. Les horodateurs disparaîtront pour faire place à un système plus moderne de gestion.
Les travaux consistent à :
-installer un système de gestion des entrées et sorties par barrières automatiques,
-mettre en conformité avec les nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité,
-améliorer l'esthétique et l'éclairement à l'intérieur du parking,
-installer une télésurveillance.
En outre, afin de garantir une parfaite sécurité dans l'ensemble de l'ouvrage, un système de détection incendie sera installé dans toutes les zones de stationnement.
Le coût global de l'opération se porte à 526 300 €.
Les utilisateurs du parking privé ne seront que peu affectés par les travaux, et leurs habitudes resteront inchangées.

Réduction des déchets

Foyers témoins

Devenez foyers témoins : réduisez vos déchets.
Dès le début de l'année prochaine, participez à une expérience inédite sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest : rejoignez le panel des 30 foyers témoins, prêts à tester de nouvelles pratiques dans leur quotidien, pour diminuer leur production de déchets.

Depuis la rentrée, Grand Paris Seine Ouest a lancé un appel à candidatures pour le recrutement d'une trentaine de foyers témoins représentatifs des habitants du territoire. Le but de l'opération est de tester sur une période de 6 mois maximum, l'évolution de la production des déchets des foyers volontaires, avant et après l'adoption de gestes de prévention. Une liste de pratiques alternatives (compostage, stop pub, cabas réutilisables, eau du robinet, achats malins…) leur sera proposée. Après une période pendant laquelle les foyers pèseront les déchets produits sans rien changer à leurs habitudes, ils seront invités à mettre en œuvre 2 à 3 nouveaux gestes de leur choix et à poursuivre leurs pesées pendant 3 mois. Accompagnés par la collectivité tout au long de l'opération, ils pourront témoigner de leurs expériences et échanger avec les autres participants. Intéressé(e) par la démarche ?

Il est encore temps de retirer un dossier de candidature auprès des services de la communauté d'agglomération (0 800 10 10 21) ou sur le site internet de GPSO ou de votre ville (date limite de réponse : 24 novembre 2010).

Habitat

Subvention à Sèvres

La Communauté d'agglomération aide financièrement les personnes dépendantes à adapter leur logement.

Si vous êtes une personne handicapée ou âgée de plus de 70 ans, propriétaire comme locataire, d'un logement privé ou social, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest peut vous assister techniquement et financièrement dans la réalisation des travaux de votre logement.

Pour cela vous devez prendre contact avec le Pact des Hauts de Seine, association mandatée par la Communauté d'agglomération, afin de constituer un dossier de demande de subvention. Par la suite, vous ferez appel à un ergothérapeute de votre choix qui rendra un rapport, adapté à votre situation, et qui détaillera les travaux et aménagements à prévoir dans votre appartement.

Les frais occasionnés par la consultation de cet ergothérapeute vous seront remboursés à hauteur de 250 €. Par la suite, lorsque vous aurez réalisé les travaux d'aménagements, Grand Paris Seine Ouest peut vous rembourser jusqu'à 3 000 €, sur présentation de factures et sans condition de ressources.

Pour effectuer une demande d'aide auprès de la Communauté d'agglomération, vous devez soit :
- vous rendre à la permanence de l'association PACT- Arim des Hauts-de-Seine au CCAS de Sèvres, le 3e jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h30
- téléphoner à une conseillère habitat au 01 55 17 19 92, les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h.

Appui aux acteurs économiques

Maison des Entreprises et de l'Emploi

La Maison des Entreprises et de l'Emploi propose un certain nombre d'ateliers parmi lesquels :

La positive attitude pour soi et pour l'autre : sensibiliser les demandeurs d'emploi à leur besoin de reconnaissance au cours de la période de recherche d'emploi, à l'influence des pensées négatives sur la confiance en soi et à l'impact d'une attitude de coopération avec les acteurs qu'ils rencontrent.
Rendez-vous mardi 19 octobre de 9h à 17h. Sur inscription

Bénéficier d'un bilan de compétences : le CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) vous propose de bénéficier d'un bilan de compétences. Il s'agit d'une démarche individuelle, active, menée avec un professionnel qui vous accompagne dans un processus d'identification et de validation des compétences, en vue de l'élaboration d'un projet professionnel réaliste et rapidement réalisable, en adéquation avec la réalité du marché du travail.
Les mardis 5 – 12 – 19 et 26 octobre de 14 h à 18 h (sur rendez-vous uniquement au 01 55 18 51 04)

Améliorer ses connaissances en informatique : pour les demandeurs d'emploi accompagnés par un conseiller, des remises à niveau en informatique (pack office) sont proposées.
Sur rendez-vous auprès de votre conseiller emploi ou votre référent.

Improve your English : Parfois déterminante pour trouver un emploi, la connaissance de l'anglais mérite souvent d'être améliorée ou simplement pratiquée. Sont ainsi proposées aux demandeurs d'emploi accompagnés par un conseiller des remises à niveau en anglais (conversation anglaise, préparation au TOEIC…).
Sur rendez-vous auprès de votre conseiller emploi ou votre référent, les mardis, mercredis ou vendredis.

Les Ateliers « Initiation à l'informatique ». L'objectif de ces ateliers est de rendre les personnes autonomes dans leurs recherches d'emploi au quotidien, ainsi que dans l'utilisation des outils multimédia.
Thèmes principaux des ateliers :
• découverte du clavier et de la souris,
• traitement de texte,
• Internet (CV et Profil en ligne),
• messagerie électronique.
8 ateliers personnalisés par semaine sur rendez-vous uniquement du mardi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30.
Ateliers réservés aux personnes inscrites à l'espace cyber-base Emploi
Inscription gratuite sur place auprès des animateurs.

MDEE
12 sur Lecointre à Sèvres - 01 49 66 23 00
(lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)

Environnement

À l'automne, les feuilles mortes se ramassent à la pelle

Si les feuilles mortes symbolisent la fin de l'été et décorent les rues de couleurs parfois chatoyantes, leur ramassage constitue un point fort de l'activité des services techniques de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, durant les 5 mois d'automne et d'hiver.
Le ramassage des feuilles mortes, sur les espaces verts des villes composant Grand Paris Seine Ouest, est effectué par les services techniques de la communauté d'agglomération, ou délégué à une entreprise, comme à Issy-les-Moulineaux. Les agents utilisent des râteaux à feuilles et des souffleuses.
Les services techniques restent vigilants au bruit généré par le matériel de ramassage des feuilles, en l'utilisant prioritairement à des heures acceptables par tous. De même, les agents évitent de s'en servir sur les surfaces sèches ou poussiéreuses. À ce jour, rappelons-le, ce matériel reste le seul permettant de maîtriser les coûts de personnel liés au ramassage. Bien entendu, lors de l'acquisition de nouveaux matériels, la communauté d'agglomération s'attache à investir dans des engins alliant efficacité et réduction de la nuisance sonore.

Et vous ? Pour votre jardin, vous pouvez aussi prendre des décisions écologiques en décidant de conserver les feuilles sur le gazon et dans les massifs. Cela constituera le retour d'une matière à la terre, juste un cycle naturel. Toutes les espèces, végétales concourent aux équilibres écologiques dont la nature a le plus grand besoin.
Vous pouvez aussi laisser décomposer les feuilles mortes dans un composteur. Appelez la Communauté d'agglomération au N° vert gratuit 0810 10 10 2. Elle vous indiquera les conditions d'obtention d'un composteur communautaire. Vous pouvez aussi les amener à la déchèterie fixe ou mobile. Sauf à Sèvres, où la municipalité l'autorise, il est en général interdit de brûler les feuilles dans son jardin.



Une vice-championne de France pour Initiatives Taekwondo Sèvres" : Nolwenn Cardosose distinguée en combat

Après avoir obtenu leurs qualifications au championnat des Hauts-de-Seine, puis d'Ile-de-France en combat, Nolwenn Cardoso, Anthony Ledoux, Laura Rodrigues, Mounir Zakher du club Initiatives Takwondo Sèvres ont affronté, en mai à Lyon, les meilleurs combattants des catégories "Benjamin" et "Minime" de tous les départements français. Nolwenn a remporté avec brio le titre de vice-championne de France combat en catégorie "Minime".
Outre la compétition, le club d'art martial et de sport de combat assure aussi aux amateurs la formation technique, le self-défense et l'entretien physique.

Fermeture annuelle de la piscine

La piscine sera fermée pour son entretien annuel du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2010 inclus. Elle sera ouverte en revanche pour les vacances de Noël.

Coup de chapeau à deux présidents

Deux présidents de club vont s'installer en province et quittent leur club sévrien :
- Sylvain Marcou, président du COS Natation rejoint la Bretagne pour des raisons professionnelles, Nazar Zorkot lui succède à la tête du club ;
- Philippe Legrand, président de la Compagnie d'Arc des Bleus de Sèvres, prend une retraite bien méritée. Son successeur devrait être élu ce mois-ci.



Nautique Sèvres

L'école de voile a le vent en poupe !

L'école de voile de Nautique Sèvres prend sa vitesse de croisière avec de nouveaux bateaux et deux moniteurs brevetés d'Etat.

Une cinquantaine d'élèves de 8 à 14 ans a déjà participé depuis la rentrée aux cours du mercredi (matin et après-midi) et du samedi après-midi. Le samedi matin, une trentaine d'adultes se forme à la navigation. Et le succès rencontré lors du forum des associations laisse augurer d'une hausse de la fréquentation dans les prochaines semaines. Le club dispose d'une flotte adaptée à l'apprentissage de la voile avec le « Bug » pour les enfants, puis le « Laser » pour les adultes, avec trois types de voiles. L'école organise également des stages à chaque vacance, sauf à Noël.
Le club prépare déjà un nouveau projet pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Il attend la livraison d'une potence de mise à l'eau et engage toutes les démarches d'homologation. Cet accueil permettra ensuite à tous de participer aux cours de l'école de voile et autres activités nautiques, sans distinction. ■ **C.V.**

Contact et inscriptions : 01 46 29 01 46 ou 06 77 43 41 37 (Antoine Macé et Guy Launay, moniteurs)

Foot Five

Avec l'appuii de l'escale, deux championnats intercommunaux de foot en salle se dérouleront à partir de ce mois d'octobre avec des équipes de la communauté d'agglomération GPSO :
- un championnat féminin, au gymnase des Postilons à Sèvres, d'octobre à juin
- un championnat masculin, au stade Marcel Bec, du 3 octobre au 29 mai.
Les rencontres ont lieu les dimanches soir de 18h à 22h.
Contact et inscriptions : Association française de football à Cinq : 06 80 65 06 97 ou www.footfive.com

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

L'art tout près de chez vous

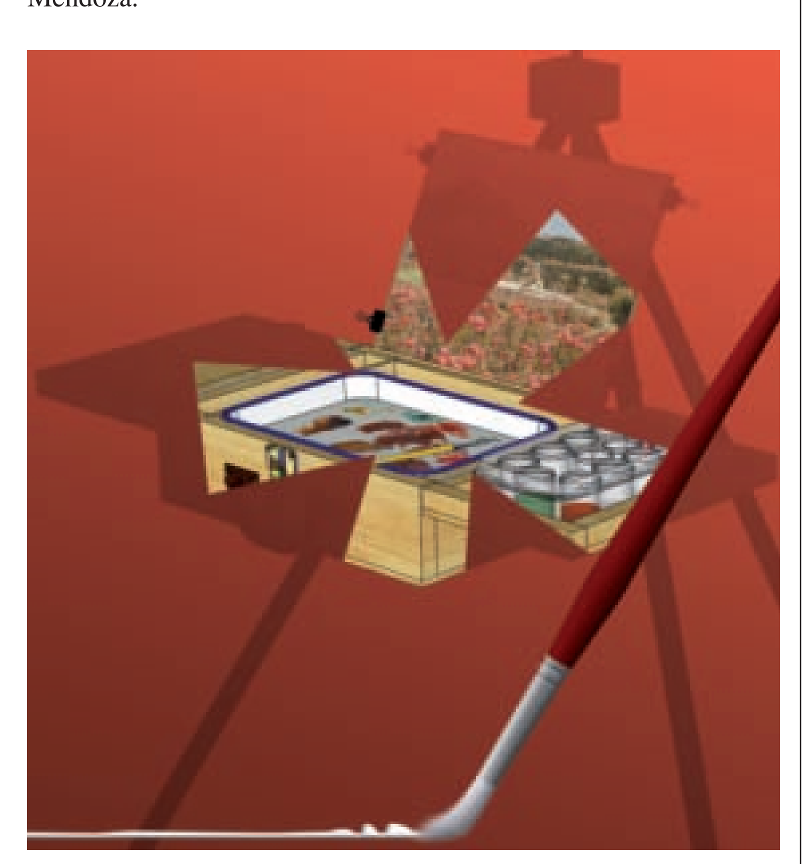
Sèvres compte de nombreux artistes à découvrir pour le plaisir.

Les arts plastiques envahissent toute la ville, les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 octobre. Au total, 44 artistes présentent leur travail de création dans 30 ateliers. Certains artistes qui ne peuvent ouvrir les portes de leurs ateliers vous accueilleront dans la salle du guichet de l'ancienne gare de Sèvres, d'autres artistes exposeront au marché Saint-Romain. Durant le mois d'octobre, vous pourrez également découvrir des œuvres au détour d'un commerce, à la piscine, à la résidence Jean Rostand ou encore dans les salles sous le Pont derrière l'église Saint-Romain pour une exposition interrogeant les liens entre peinture et spiritualité.

Deux jeunes graffeurs sévriens, Beng et Balazar, présenteront leurs premières créations à l'esc@le et Jean-François Valantin et Brigitte Bizord, lauréats du Prix Sel du Salon des arts 2009 (« Transparences ») exposeront au Sel à la même période. A la bibliothèque aura encore cours l'exposition sur la calligraphie, avec un hommage au calligraphe sévrien José Mendoza.

Enfin, vous pourrez visiter l'exceptionnel jardin de sculptures du sculpteur sévrien Achiam. Un week-end séduction à ne pas manquer ! ■ **C.V.**

Programme complet et plan dans les boîtes aux lettres.



■ Concours photo

Sèvres insolite au fil de ses commerces

La ville de Sèvres et les associations de commerçants organisent un concours photos ouvert à tous. Les reporters en herbe, amateurs ou professionnels, ont rendez-vous chez les commerçants ou sur les marchés de Sèvres pour saisir des instants insolites ou comiques. Les clichés seront publiés sur le site de la ville où les internautes voteront pour leur photo préférée. Les photographies qui récolteront le plus grand nombre de voix seront exposées en mairie. Les trois premiers prix seront dotés d'appareils photos ainsi que de stage et ouvrages spécialisés (1er prix : un Reflex Nikon, 2e prix : un Sony Cyber-shot numérique, 3e prix : un Olympus tout terrain, étanche). Un cadre numérique, des laissez-passer annuel à la Maison Européenne de la Photographie, des ouvrages sur la photo numérique récompenseront les douze prix suivants.

Règlement et modalités d'inscription sur le site de la ville : www.ville-sevres.fr

Inscription et envoi des photographies du 15 octobre au 19 novembre ; vote des internautes du 26 novembre au 24 décembre. Remise des prix en début d'année 2011.

Une nouvelle œuvre entre dans le patrimoine sévrien



« En Elle-Même » de Pierre de Grauw

La mairie a acquis une œuvre de Pierre de Grauw, après l'exposition en novembre dernier du sculpteur sévrien, de renommée internationale. Elle est désormais installée dans la cour Saint-Omer.

Pourquoi cette acquisition ?

« *La mairie contribue à l'effort patient et continu de générations de Sévriens pour embellir et enrichir le patrimoine de la ville. Cette dernière est parsemée d'œuvres d'art, que ce soit au square Carrier-Belleuse, dans le quartier de la Cristallerie et dans bien d'autres endroits. Cette politique d'acquisition n'est pas nouvelle. Et d'autres œuvres ornent déjà l'Hôtel de Ville, comme le monumental vase de Sèvres de l'escalier d'honneur. L'œuvre de Pierre de Grauw s'inscrit dans cette riche histoire de la création sévrienne. Je vous invite à la découvrir. La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. D'où cette acquisition. Elle représente 0.3% des dépenses d'investissement de la ville en 2010.* » explique Grégoire de la Roncière

La Dictée de Sèvres

La 4e édition de la « Dictée de Sèvres » organisée à l'initiative de Jean-Pierre Colignon, ancien rédacteur et responsable qualité linguistique des journaux du groupe « Le Monde », avec le CIEP et la Mairie de Sèvres se déroulera au CIEP (1 avenue Léon - Journault)le samedi 16 octobre 2010 à partir de 14h30.

Les concurrents sont acceptés à partir de l'âge de 11 ans, et sont répartis en cinq catégories

Dictée de 14h30 à 15h00, correction de 15h15 à 17h00, proclamation des résultats et remise des prix à 17h30.

Pour en savoir plus et s'inscrire : jp.colignon@orange.fr ou 06 07 59 17 08

http://ludoculturel.com


© Eric Devert

Jean-Luc Moreau et Isabelle Gélinas dans *l'Illusion conjugale*

« L'illusion conjugale »

Un vaudeville moderne, subtil et corrosif

Sous l'apparence d'un boulevard classique - comprenez l'éternel trio mari, épouse, amant – *L 'illusion conjugale* est une comédie psychologique portant un regard acide sur le couple : après quelques années de mariage, Jeanne et Maxime s'avouent leurs infidélités. S'engage alors une joute verbale assassine. Toutes les vérités ne seraient-elles pas bonnes à dire ? Une chose est sûre, la pièce remporte tous les suffrages : salles combles, presse enthousiaste, cinq nominations aux Molière dont celui du Meilleur Auteur pour Eric Assous ! Initialement programmée au Sel, la divine Illusion s'exporte ainsi à l'Atrium de Chaville pour y accueillir deux fois plus de spectateurs. La recette d'un tel succès ? Une bonne dose d'humour, un soupçon de mystère et des répliques finement ciselées, le tout servi par de brillants comédiens. Vive, élégante, émouvante, Isabelle Gélinas crève les planches ! Rencontre avec cette ancienne élève du Cours Florent et du Conservatoire National de Paris.

***L'Illusion conjugale* n'est pas un vaudeville classique. Comment l'expliquez-vous ?**
Le thème de l'adultère peut sembler assez banal, mais Eric Assous en a tiré quelque chose de très fort, d'une complexité amusante et d'une grande perversité. Sous des dehors bourgeois et proprets se cache une vraie violence, des rapports cruels entre les personnages. La pièce dépasse ainsi les codes traditionnels du boulevard, d'ordinaire plus légers.

Pensez-vous que le public s'identifie aux personnages ?
Bien sûr. Certains rient franchement et trouvent les dialogues libérateurs, d'autres sont moins à l'aise : la pièce ne laisse personne indifférent ! Le public est très réactif et suspendu à l'intrigue jusqu'au bout.

La pièce est-elle porteuse d'un message moral ?
J'y vois plutôt l'histoire d'un règlement de compte entre deux êtres humains vulnérables. Mais la force de ce spectacle est qu'il laisse libre cours à l'interprétation de chacun…

Vous tournez actuellement à Sèvres la troisième saison de « Fais pas ci, fais pas ça », la série préférée des Français depuis 2008. Pouvons-nous en savoir plus ?
Mon personnage évolue avec la naissance de sa petite Salomé. Un évènement particulier va rapprocher les deux familles. Les Sévriens sont toujours aussi chaleureux et l'environnement principal du tournage, quartier Brancas, est idyllique. Prête pour une quatrième saison ! ■

Propos recueillis par Marion Kling.

L'Illusion conjugale, de Eric Assous, mise en scène de Jean-Luc Moreau.
Avec Isabelle Gélinas, Jean-Luc Moreau, José Paul.
Vendredi 12 novembre à 21h, à l'Atrium de Chaville.
Réservations au Sel / 01 41 14 32 34/ http://reservations.sel-sevres.org

■ À ne pas manquer au Sel

Dom Juan
L'indémodable séducteur de Molière, mis en scène par Jean-Marie Villégier. Un décor harmonieux, de beaux costumes, une fine analyse des personnages, un Sganarelle remarquable et un séducteur frêle et qui doute. Il est grand, très original, très maître de lui. On rit, on est ému. On redécouvre Dom Juan, perfection classique !
Le Figaro

Vendredi 5 novembre à 21h
Réservations : 01 41 14 32 34 / http://reservations.sel-sevres.org

François Chavatte

L'homme pilote



François Chavatte est encore un jeune pilote quand il traverse l'Atlantique à bord de l'Aéro Commander 680, aux côtés du commandant américain Charles McKinnon, pour poser le premier avion d'affaires (flotte d'IBM) au Bourget, en 1960. Mieux qu'un exploit, le début d'une longue histoire.



L'école de chasse à 20 ans.

Pour les Sévriens, François Chavatte n'est pas un inconnu. Maire adjoint chargé des Transports pendant près de treize ans, il est notamment à l'origine du réseau de bus Traverciel qui leur permet de relier les deux rives de la Seine. Connaissent-ils ses « faits d'armes » dans l'aviation d'affaires, c'est moins sûr ! Sans sa ténacité, pourtant, l'aéroport du Bourget ne serait peut-être pas ce qu'il est aujourd'hui : le fer de lance européen de l'aviation d'affaires avec 70 000 mouvements annuels. Il suffit de parler un moment avec lui, pour sentir derrière la discrétion des mots posés un à un, le tempérament trempé et la détermination qui animent en secret l'homme de poigne et d'idées. Il lui en a fallu, au début des années 80, pour monter l'association de défense du Bourget et convaincre « plus haut » que l'aéroport devait rester ouvert, qu'il n'interfèrerait en rien avec le trafic de Roissy-Charles-de-Gaulle. La suite, on la connaît. Elle fait le quotidien des hommes d'affaires qui parcourent le monde et des jets qui les déposent sur le tarmac situé à moins de 15 km de Paris. Mieux, le Bourget, berceau historique de l'aviation française inauguré en 1919, est devenu un acteur incontournable du développement économique francilien.

Nous n'étions pas pris au sérieux. Petit retour en arrière. Après avoir passé une partie de sa jeunesse en Indochine, puis fait ses études en France, le jeune François s'engage dans l'Armée de l'Air en 1952. Il est envoyé aux USA suivre l'école de pilote de chasse. Il en revient premier de sa promotion, dix-huit mois après. À 20 ans, il est le plus jeune sous lieutenant pilote de France. Il sera nommé commandant à 36 ans.



En 1968 au Bourget avec Tom Watson, Président d'IBM Corp., fils du fondateur (à droite).

Marié à une américaine, il émigre une nouvelle fois de l'autre côté de l'Atlantique et entre comme pilote chez IBM. Il ne sait rien de cette activité naissante, ni qu'il sera l'un de ses promoteurs en Europe. « *Pendant longtemps, nous n'avons pas été pris au sérieux,* se souvient François Chavatte du haut de ses 77 ans. *De par la taille des avions, nous n'avions pas l'image prestigieuse des avions de ligne. Pourtant, équipés comme leurs grands frères, avec des instruments de bord à la pointe du progrès, les avions de la flotte d'IBM surprenaient tout le monde.* » En 1960, voler est simple. L'espace aérien n'est pas très encombré, c'est au sol que l'affaire se complique. « *Nous manquions d'assistance d'accueil, la gestion des papiers de navigation était compliquée, le passage de frontière assimilé à une exportation, etc., en France, nous n'étions pas considérés comme un outil de travail mais plutôt comme un luxe !* » La poignée de pionniers, dont fait partie François Chavatte, doit encore jouer des coudes pour se faire entendre et donner ses lettres de noblesse au vol d'affaires. Différentes associations se créent avec sa participation, notamment EBAA (Europe Business Aircraft Association), à Bruxelles, en 1977, puis l'IBAC (International Business Aviation Council) à Montréal, en 1981. Membre du conseil d'administration, puis président d'EBAA Europe, jusqu'en 2002, François Chavatte est toujours, aujourd'hui, le sage que l'on consulte quand surgissent les imprévus.

Il n'y a pas six mois, il était encore à l'honneur au Bourget, à l'occasion du cinquantenaire de l'aviation d'affaires. Il y recevait un trophée récompensant son indéfectible participation. Celui qui a comptabilisé 16 000 heures de vol, dont 10 000 sur avion à réaction, tout au long de sa carrière, est marié à Martine depuis 42 ans. Il est le grand-père comblé de quinze petits-enfants. Parions qu'il n'a pas fini de leur conter l'incroyable histoire de sa vie... ■

A.V.D.P.

Groupe de la majorité

Découvrir le vélo électrique et repenser ses déplacements dans la ville. Tel était la démarche de Sèvres au Coeur.

L'association a proposé aux Sévriens à l'occasion du Forum des associations le samedi 4 septembre 2010, de tester gratuitement le vélo électrique. Chacun a pu vérifier dans la bonne humeur que l'assistance électrique permet d'avaler le relief accidenté de Sèvres avec l'aisance des coureurs du Tour de France, ou presque. FKM et la municipalité ont donné l'exemple.

Sèvres au Coeur réunit les Sévriens qui soutiennent l'action de François Kosciusko-Morizet et de la municipalité. Elle a pour objet de promouvoir les idées et les actions susceptibles d'encourager et de faciliter le développement de Sèvres dans les domaines politiques, économiques, culturels et associatifs. De par son objet, l'association est un groupement politique au sens de l'article 4 de la Constitution du 4 octobre 1958.
Ses moyens d'action sont ceux que les adhérents ou donateurs peuvent mettre à disposition de l'association, conformément à la législation sur le financement de la vie politique.

Plus d'informations : www.sevresaucoeur.fr



François Kosciusko-Morizet a testé un vélo électrique, à l'occasion du Forum des associations..

Groupe socialiste

Précarité et solidarité

Cet été, M. Estrosi, pour l'UMP, a tenté de faire porter aux élus locaux, de préférence de gauche, la responsabilité de l'insécurité dans les quartiers, alors même que c'est l'Etat qui diminue partout les effectifs de la police. Cette manœuvre électoraliste minable a non seulement échoué mais de plus, elle a soulevé l'indignation unanime des élus, de droite comme de gauche.
La réalité prioritaire dans nos villes, ce n'est pas d'abord la montée de l'insécurité, mais bien celle de la précarité. Le forum des associations en est un bon reflet. À Sèvres, les bénévoles des associations sévriennes, qui sont en première ligne pour accompagner les personnes en difficulté, la vivent au quotidien : augmentation du nombre de familles en situation difficile, explosion du nombre d'emplois précaires.
Face à ces difficultés nous lançons un appel à plus de solidarité.
Il est inadmissible, en période de souffrance sociale, que l'Etat retire aux départements les moyens financiers nécessaires à leur action sociale ! Or c'est ce qui se passe. L'aide bénévole complète l'action sociale, elle ne s'y substitue pas.
C'est dans le même esprit que nous refusons les privatisations lorsqu'il s'agit de faire payer trop cher aux Sévriens un service très rentable pour l'opérateur privé. C'est le cas du stationnement à Sèvres. Il est devenu invivable avec une augmentation des tarifs qu'aucun service rendu en contrepartie ne justifie. C'est sans doute l'exemple le plus criant de cette injustice, que nous dénoncions déjà en juin.

Jacques Blandin
(blandin.jacques@gmail.com)
Catherine Cyrot
(catherine.cyrot@free.fr)
Frédéric Durdux
(fdurdux@gmail.com)

Groupe Modem

Nouvelles interviews vidéo sur le site du MoDem de Sèvres.

L'été et la rentrée politique du mois de septembre nous consternent. Un état d'esprit délétère s'est développé dans le pays. Situations politiques malsaines, controverses du même acabit, diversions aux relents nauséabonds, invectives et affrontements « bloc contre bloc » stériles et décourageants pour nos concitoyens … tout ce que la politique peut offrir comme images désastreuses . Ce magma indigeste est, en plus, chapeauté par des préoccupations présidentielles bien trop précoces, aussi inopportunes qu'indécentes à l'heure où notre pays subit une conjoncture particulièrement dure et quand il faut prendre des décisions capitales, rétablir l'équilibre de nos finances publiques et résorber des déficits plus que dangereux tout en préservant une cohésion nationale fragile ! L'impression donnée est que chaque action ou réaction actuelle des principaux acteurs de notre vie publique est un calcul politicien à deux ans de cette échéance, certes importante, mais si lointaine encore qu'elle ne dut pas constituer un tel handicap pour les décisions à prendre ou actions à entreprendre. Nous sommes nombreux à faire ce constat malheureux et dangereux. C'est une raison supplémentaire pour redire aux Sévriennes et aux Sévriens que nous condamnons ces attitudes qui ne sont pas les nôtres. Localement en tous cas, dans notre ville et dans notre communauté d'agglomération, GPSO, nous continuerons à exercer nos responsabilités d'élus avec le souci absolu d'être constructifs, honnêtes, sincères dans nos prises de positions et nos actions. L'intérêt général de nos territoires et de leurs habitants sera toujours et encore la seule motivation qui nous animera.

Pascal Giafferi
p-giafferi@laposte.net
Ahmed Tabit
ahmedt77@neuf.fr

Groupe des Verts / Europe écologie

Gens du voyage

Louis XIV les envoyait aux galères, le régime de Vichy les parquait dans des camps d'internement, des dizaines de milliers de Roms furent massacrés durant la seconde guerre mondiale. Cet été, les 4 campements de Roms de notre département ont été démantelés. Le 92 et son préfet font toujours partie des bons élèves en matière de répression.
Il est sans doute utile de rajouter qu'environ 500.000 personnes en France sont aujourd'hui classées dans la catégorie « gens du voyage ». La plupart de ces personnes détiennent de longue date la nationalité française et pourtant, ils ne sont pas considérés comme le reste de la population puisqu'ils sont dans l'obligation de posséder un livret de circulation à faire viser régulièrement par la police.
Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, réalisé suite à une loi de 2001, prévoit 300 places dans le 92, dont 80 dans notre secteur. Bien qu'ayant approuvé ce schéma, la ville de Sèvres et la communauté d'agglomération n'ont toujours rien proposé de concret, sauf des terrains en zone inondable ou dans le Parc de St Cloud !
Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de novembre 2009 engage lui aussi les communes. Il y est écrit : « Un espace d'accueil pour les gens du voyage sera aménagé ». Il est urgent de passer des incantations aux actes.
Nous refusons la stigmatisation d'une partie de nos concitoyens et souhaitons que, conformément à la loi, des solutions concrètes soient mises en œuvre pour permettre leur accueil dans le Val de Seine.

Luc Blanchard :
luc.blanchard@free.fr
Catherine Candelier :
catherine.candelier@free.fr
Le site Internet des Verts de Sèvres :
www.sevres.lesverts.fr
Véronique Roure, secrétaire du groupe local : v.roure@free.fr
2 rue du docteur G. Ledermann
01 45 07 01 95



Les rendez-vous du Sel

Renseignements : 01 41 14 32 32
Réservations : 01 41 14 32 34

Michèle Bernier Et pas une ride


© Pascalito

Vendredi 8 octobre à 21 h de Marie-Pascal Osterrieth et Michèle Bernier.


© Estelle Fridlender

Face de cuillère

Vendredi 15 octobre à 21 h
De Lee Hall, Mise en scène d'Alain Batis. Dès 9 ans.

Dom Juan...

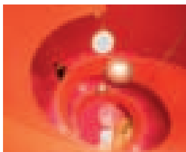


Vendredi 5 novembre à 21 h
Mise en scène de Jean Marie Villégier.

Connaissance du monde



Mexique
Mardi 19 octobre à 14 h 30
De Michel Aubert

Exposition

Atmosphères
Du 16 octobre au 7 novembre
Jean-François Valantin et Brigitte Bizord. Prix Sel du Salon en Bleu majeur organisé par la Sévrienne des Arts.

Conférences sévriennes



Soirées Philo

Mardi 12 octobre à 20h45, à la Maison pour Tous à Ville d'Avray
« Mentir » - Avec Marie-France Hazebroucq. Informations, programme en ligne, vidéos sur : http://www.coin-philo.net

Bibliothèque-médiathèque

Calligraphie, la beauté d'écrire

Jusqu'au samedi 23 octobre
- Exposition
- Démonstration de calligraphie latine : **samedi 9 octobre de 15 h à 18 h 30**. Tout public, entrée libre
- Atelier d'initiation à la calligraphie latine : **mercredi 13 octobre de 16 h 30 à 18 h**.

Pour les enfants de 8 à 10 ans
Sur réservation : 01 41 14 12 08
Démonstration et atelier animés par Guy Mocquet, calligraphe.

Seniors



Les inscriptions ont lieu au service loisirs des seniors de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Repas du 11 novembre

Inscription le lundi 4 et le mardi 5 octobre
Pour les demandes de colis un certificat médical est obligatoire.

Cabaret Artishow

Inscriptions le lundi 18 octobre
Déjeuner spectacle à Paris le dimanche 5 décembre

Goûter dansant

Mercredi 20 octobre au Sel
Il réunira les seniors à l'occasion de la semaine bleue, dès 14 h.

Les Concerts de Marivel

Mercredi 13 octobre au Sel à 20 h 45

Ensemble instrumental de Paris

Location : Concerts de Marivel, 103 rue Brancas à Sèvres, Tél. : 01 45 34 47 84 ou Sel, tél. : 01 41 14 32 34 ou Atrium, tel. : 01 47 09 70 70.

À l'esc@le



Exposition

Première tournée
du 5 au 23 octobre



Exposition de Beng et Balazar, deux jeunes artistes autodidactes. Elle mélange graff, styles et techniques différentes.

Baby sitting

Il s'adresse aux parents qui ont besoin de quelqu'un pour s'occuper de leurs enfants à la sortie de l'école ou pour des gardes occasionnelles et aux jeunes à partir de 16 ans qui souhaitent avoir un job régulier à l'année. N'hésitez pas, contactez l'esc@le.

Soutien scolaire/cours particuliers

- Vous êtes parents, vous souhaitez que votre enfant prenne des cours de soutien scolaire pour renforcer une matière générale comme : le français, les mathématiques ou encore la musique, n'hésitez pas à vous inscrire au service.
- Vous avez 18 ans ou plus, vous souhaitez donner des cours particuliers ou de soutien scolaire ? Venez vous inscrire également.

Recrutement équipe de tournage

Vincent et Valentin de l' AFFC (Association Française de Foot à Cinq) organise un championnat de foot à 5 qu'ils souhaitent médiatiser (tournage, plateau TV, conférence de presse...).Vous êtes intéressé par l'audiovisuel et/ou le football et souhaitez vous joindre à l'équipe de réalisation ? N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Bourses de l'initiative

La date limite de remise des dossiers pour la session d'automne est **le 31 octobre**. Alors ne tardez pas à venir nous présenter vos projets. Nous pouvons vous aider pour monter votre dossier : rédaction, méthodologie, échéancier, budget, partenariat…

PSC1-Prévention et secours civique niveau 1

le 12, 14, 16 octobre
Une session aura lieu à l'esc@le avec la Croix-Rouge de Sèvres. Horaires : mardi et jeudi de 19 h à 22 h, samedi de 10 h à 14 h
Formation de 10 h accessible aux jeunes sévriens. Montant : 30 € (pour les jeunes sévriens)

Impro Be'Ding Be'Dingue

Vendredi 22 octobre
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs... Bonsoir !
Tarif : 5 euros. renseignements et inscriptions, contacter l'esc@le.
Tel 01 41 14 12 20
51 Grande Rue
www.ville-sevres.fr >en 1 clic 'l'esc@le'.

La Maison de la Famille

Nouveau

Un Médiateur civil vous reçoit, à partir du mardi 21 septembre. Permanence tous les mardis de 15 h à 19 h (sur rendez vous) .
Inscription au 01 45 07 21 38
La Maison de la Famille, 64, rue des Binelles

Clic Entourage ▼

Permanence France Alzheimer

Le troisième mardi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30.
Lieu d'écoute et informations sur les possibilités pratiques d'aide et de soutien.
CLIC Entour'âge, 170 Grande Rue, tél. : 01 41 14 50 96
clicentourage92@free.fr

Exposition 

À la piscine

Françoise Pivin-Romain expose ses œuvres jusqu'au 17 octobre

Dynamic Sèvres ▼

Vacances de la toussaint

Dynamic Sèvres organise à la journée des stages sportifs multisports (piscine, gymnastique, sports collectifs, badminton...) pour les enfants de 6 à 15 ans. Horaires : de 8 h 30 à 18 h. Se présenter à Dynamic **avant le 7 octobre** avec un certificat médical (aptitude aux sports) de moins de 3 mois et un justificatif de domicile pour les Sévriens.

Séjour au ski 2011

Pour le séjour de ski aux Arcs du mois de février 2011, les renseignements seront disponibles début novembre à Dynamic.

Événements ▼

Portes ouvertes des Ateliers d'artistes

Les 8,9 et 10 octobre 2010
Les artistes sévriens vous accueillent dans leurs ateliers.

Visite du centre de traitement des déchets ménagers Isséane

Samedi 9 octobre de 10 h à 17 h
Journée portes ouvertes pour le grand public au centre multifilière Isséane d'Issy-les-Moulineaux, organisé par le SYCTOM. Exposition sur la prévention et la valorisation des déchets ménagers, suivie d'une visite complète de l'installation (départ toutes les 20 minutes environ). Entrée gratuite et sans préinscription.
Contact : 01.40.13.17.52/29

Maison de la Nature

Oiseaux en famille

Samedi 16 octobre à 14 h15
Accompagné d'un ornithologue, vous apprendrez à reconnaitre les oiseaux qui fréquentent le parc nautique de l'Île de Monsieur. Rendez vous à la station du T2 Musée de Sèvres. Gratuit.
de la mairie. Informations réservation et horaires au numéro vert : 0 800 10 10 21
Programme des animations de la maison de la nature sur www.agglo-gpso.fr ou à l'accueil.

Loto de l'AAMI

Dimanche 10 octobre à 14 h au Sel.
L'Association des Assistantes Maternelles Indépendantes organise un loto. Nombreux lots, crêpes, gauffres, boissons seront proposés aux participants. L'intégralité des bénéfices ira à l'association, pour les activités des enfants. Renseignements : Jeannine Leconte 06 61 37 80 14.

24e journée mondiale du refus de la misère

Dimanche 17 octobre 2010

10e salon de la polyarthrite -AFPRIC

Les 8 et 9 octobre
à l'espace Charenton à Paris 12e.

Associations

www.sevres-associatif.fr ▼

Club Olympique de Sèvres Judo

Pour les enfants qui ont un trop plein d'énergie ou pour ceux qui ont besoin de prendre confiance en eux, le COS judo propose aux enfants dès 5 ans, deux cours par semaine : mardi et vendredi au Gymnase des Cent-Gardes. Renseignements sur http://cos-judo.com et au 01.46.26.78.55.

Le Théâtre de Porcelaine.

La compagnie fête cette année ses 20 ans d'ateliers-théâtre avec plus de 30 créations des ateliers ! Reprise des ateliers le 1er octobre, renseignements et inscriptions au 06 08 57 14 24 ou par courriel: uta.tdp@wanadoo.fr

Sèvres FC 92

Le club de foot recherche des joueurs de toutes âges pour ses différentes équipes, y compris des féminines de 6 à 12 ans pour une équipe mixte et une équipe féminine de 13 à 16 ans, des dirigeants et futurs arbitres.

L'Art et la Manière

Au programme d'octobre 2010 :
- mardi 5 à 12 h, mardi 19 à 12 h et vendredi 22 à 12 h : *Photographes à Angkor* au Musée Cernuschi;
- lundi 11 à 9 h (avant l'ouverture au public) : *Du Baroque au Classicisme, Rubens, Poussin et les peintres du XVIIe siècle*, au Musée Jacquemart-André ;
- samedi 16 à 11 h, lundi 18 à 13 h, et jeudi 21 à 12 h: *L'Or des Incas, origines et mystères*, à la Pinacothèque de Paris ;
Enfants: contacter l'association.
Renseignements et inscriptions: 06 03 54 14 36 et valerie.salessy@cegetel.net et http://sevres-associatif.fr/artmaniere

GAB

Braderie de vêtements d'hiver pour enfants le samedi 16 octobre, salle polyvalente des Bruyères, Route de Gallardon. Dépôt des vêtements de 10 h à 12 h, vente de 14 h à 17 h. Numéro de vendeur à obtenir impérativement, au plus tard la veille de la vente, en appelant le 01 45 34 90 02.

FNACA

Assemblée générale du Comité FNACA dimanche 17 octobre à 10 h à la Maison des Associations, salle Jupiter, 64b, rue des Binelles à Sèvres. Possibilité de repas sur place, (envoyer un chéque de 26 euros à l'ordre de FNACA Sèvres à M. Albert REGIS , 21 rue de l'Europe 92310 Sèvres).
Retrouvez la FNACA sur le site internet des associations : www.sevres-associatif.fr, section anciens-combattants, blog fnaca.

Association Franco-Allemande de Sèvres

Les activités reprendront en octobre 2010. Cours adultes et enfants, échange, sorties.... Les cours d'allemand pour adultes ont lieu le jeudi à 20 h 30 à la Maison des Associations à Sèvres. Informations et contacts : afas@gmx.net ou AFAS, 5 rue Anatole France 92310 Sèvres.
Prochaines rencontres amicales : 5 octobre chez M. et Mme Boulard (01 46 23 08 54) et 19 octobre chez M. et Mme Harymbat (01 46 26 36 52).

UNRPA

- Jeudi 14 octobre : *Du cidre au fromage.* Sortie d'une journée dans l'Oise avec un déjeuner à Gerberoy, visite de la fromagerie de Gancourt. Participation : 57 €.
• À la salle Jupiter de la maison des Associations :
- Vendredi 15 octobre à 14 h 30 : loto de la semaine bleue, 2 € les 2 cartons.
Vendredi 5 novembre : tournoi de scrabble (participation : 2,50 €)

Dépistage du cancer du sein

La Ligue contre le cancer tiendra un stand d'information devant l'Hôtel de Ville, samedi 2 octobre après-midi. ADK 92, centre de coordination du dépistage dans les Hauts-de- Seine, invite toutes les femmes de 50 à 74 ans à bien surveiller leur courrier ! En effet, elles reçoivent tous les 2 ans à domicile cette invitation personnelle à se faire dépister. Ce courrier est à présenter au radiologue avec la carte Vitale. Il permet de bénéficier d'une mammographie gratuite, sans avance de frais, qui bénéficie en outre d'une deuxième lecture de sécurité.

France Bénévolat Sèvres

Le bénévolat vous tente, mais vous ne savez pas à qui vous adresser…Les possibilités sont nombreuses et variées.
Permanence les mardis, hors vacances scolaires, de 14 h à 16 h, à la Maison des Associations, salle Mercure, 64 B rue des Binelles, Contact : 06 25 48 76 00 ou par email : fbsevres@hotmail.fr.
Pour en savoir plus : http://sevres-associatif.fr/francebenevolat.

AVF Sèvres

Prochaine sorties en octobre :
-Vendredi 8 : déjeuner italien au restaurant san marco à Chaville. Inscriptions au 06 61195938 ou 0145341582.
- Samedi 9 : après midi jeu salle jupiter (isnscriptions au 01 45 34 30 31 ou 01 46 26 40 80
Samedi 16 : visite du cimetière de Sèvres. Inscriptions au 01 45 34 30 31 ou 01 46 26 38 61.
Assemblée générale le mardi 19 salle jupeiter à 14 h.

24e Téléthon

Prenez date les 3 et 4 décembre. Si vous disposez de temps pour nous soutenir dans l'organisation, contactez nous au 01 46 01 74 47.

Informations pratiques



Horaires d'ouverture

de la Direction des services administratifs à la population

- **les lundi, mercredi et vendredi** de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Le dépôt des dossiers de carte d'identité et de passeport s'effectue en libre le matin jusqu'à 12 h et l'après-midi jusqu'à 17 h à l'exception du mercredi après-midi où le dépôt des dossiers s'effectue sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h
- **le mardi et le jeudi** de 13 h 30 à 20 h.
Le dépôt des dossiers de carte d'identité et de passeport s'effectue en libre de 13 h 30 à 17 h et sur rendez-vous de 17 h 30 à 20 h
- **le samedi matin** de 8 h 30 à 12 h.
Le dépôt des dossiers de carte d'identité et de passeport s'effectue sur rendez-vous de 8 h 30 à 12 h
Pour la prise de rendez-vous, contactez le numéro de téléphone dédié : 01.41.14.11.09.

Passeports

Depuis le 4 mai 2009, le passeport biométrique est entré en vigueur.

Photographies

Les demandeurs peuvent :
- soit produire eux-mêmes les photographies comme cela était le cas précédemment, aux normes internationales en vigueur suivantes :
Format 3,5cm x 4,5cm, récentes, identiques, en couleur, sur fond clair, de face avec une expression neutre et la bouche fermée. La taille du visage (du menton à la racine des cheveux) doit représenter entre 70 % et 80 % de la photographie soit de 3,2 cm à 3,6 cm. Il ne doit pas y avoir d'objets (boucles d'oreilles, colliers, foulards …) ou d'autres personnes sur la photographie.
- soit demander la prise des photographies par la station au moment de l'enregistrement de leur demande. Dans ce dernier cas, le montant de la taxe fiscale perçue sera majorée de trois euros.
Les photographies devront être fournies par le demandeur pour les mineurs de moins de 6 ans.

Taxe fiscale avec et sans photographie

Montant de la taxe fiscale avec photographies prises par la station d'enregistrement :
- 20 € pour le mineur de moins de quinze ans
- 45 € pour le mineur de quinze ans et plus
- 89 € pour le majeur
Attention : nouveaux tarifs en vigueur depuis le 1er janvier 2010 lorsque les photographies sont fournies par le demandeur.
Montant de la taxe fiscale avec photographies fournies par le demandeur :
- 17 € pour le mineur de moins de quinze ans
- 42 € pour le mineur de quinze ans et plus
- 86 € pour le majeur

Pour les mineurs

Les enfants mineurs ne peuvent plus figurer sur le même passeport que leurs parents, ils doivent détenir un passeport personnel.
Toute demande pour un mineur doit être accompagnée d'un extrait avec filiation de son acte de naissance.

Urgence

Désormais, seuls les impératifs humanitaires ; médicaux (maladie grave ou décès d'un proche) ou départs professionnels dûment justifiés permettent l'établissement en urgence d'un passeport non biométrique, valable un an et coûtant 30 euros. Aucune autre demande ne justifiera un traitement en urgence. Sauf en période de pointe, le délai d'obtention ne dépasse pas 10 jours.

Cartes d'identité

Pour l'établissement des cartes d'identité, aucune demande ne peut être traitée en urgence. Les délais d'obtention sont de trois à quatre semaines. Les photographies doivent présenter les mêmes caractéristiques que celles produites pour les passeports biométriques.

Recensement militaire

Les jeunes gens - garçons et filles - nés en 1994 doivent se faire recenser dès la date anniversaire de leurs 16 ans, et au plus tard avant la fin du mois suivant. Se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au nom des parents et du livret de famille.
Les jeunes garçons nés après le 31 décembre 1978 et avant le 1er janvier 1994 qui n'ont pas effectué cette démarche peuvent régulariser leur situation en se présentant également en Mairie munis des mêmes documents.

Renouvellement des concessions funéraires

Afin de procéder au renouvellement ou à l'abandon des concessions funéraires acquises au cimetière communal en 1993 pour une durée de 15 ans, en1978 pour une durée de 30 ans, il convient de contacter la Mairie dans les meilleurs délais au 01.41.14.11.03

Attention ! Inscription sur la liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune vous devez **vous présenter avant le 31 décembre 2010** soit en Mairie soit à l'Agence Postale et Municipale.
Vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale de Sèvres, mais vous avez changé d'adresse dans la commune. N'oubliez pas de signaler ce changement en mairie ou l'agence Postale et Municipale.
Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent (pas de facture de portable), de votre livret de famille, de la dernière carte électorale, le cas échéant.

Les ancêtres de Sèvres sur Internet

Sèvres, comme beaucoup de communes de France, a mis les actes de baptêmes, mariages et sépultures sur le réseau Internet. ctuellement, chacun peut consulter les actes des années 1549 à1792. Depuis sa mise en service, le site a enregistré plus de 1300 connections. Chercheurs et généalogistes, français et étrangers ont pu consulter et récupérer les renseignements désirés sans se déplacer. Devant ce succès, la mairie de Sèvres, a demandé à la Société d'Archéologie et d'Histoire de Sèvres (S.A.H.S.) de reprendre ces travaux, pour couvrir la période de 1792 à 1900 (année limite de confidentialité). Des bénévoles sont invités à apporter leur aide pour saisir les actes et à rejoindre le petit groupe qui se réunit tous les lundis aux Archives Municipales. Contact : http://jfarges.perso.neuf.fr

Pour les ressortissants de l'Union Européenne se munir d'un document d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Médaille de la Famille Française

La Médaille de la Famille Française est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins 4 enfants de la même fratrie.
Une seule médaille est attribuée par famille. La mère ou le père peut donc en faire la demande au C.C.A.S. en prenant rendez-vous avec Céline Plantard (01.41.14.11.33) qui devra vous rencontrer pour constituer le dossier avant le 31 janvier 2011.
Pour information, les personnes titulaires de cette médaille pourront, à partir de l'âge de 60 ans, demander la carte améthyste sans condition de ressources (gratuité sur le réseau RATP et SNCF banlieue).

Cours de dessin

L'atelier GBF/Guillaume de Baudus propose des cours de dessin (croquis, perspective...). Renseignements 06 09 92 02 25

Permanences 

Permanence du maire, vice-président du conseil général

François Kosciusko-Morizet reçoit sur rendez-vous.
Tél. : 01 41 14 11 82/85

Permanence du député

Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine, tient une permanence en mairie, le premier vendredi du mois, de 18 h 30 à 20 h (hors vacances scolaires) ou sur rendez-vous au 01 45 34 09 12.

Rendez-vous avec le Médiateur municipal

Lucien Champenois propose un accord en cas de litiges entre les usagers et la mairie de Sèvres. Contact : 01-41-14-10-12 .

Permanence du conciliateur

Michel Sassier, Conciliateur de justice, vous aide à régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Les permanences ont lieu le vendredi de 9 h à 12 h à la Maison des Associations, 64 B rue des Binelles (près de l'ANPE). Prendre rendez-vous au 01 41 14 11 83.

Au Conseil municipal 

Prochaine séance le 21 octobre
L'ordre du jour des séances est affiché une semaine avant chaque séance sur les panneaux administratifs de la ville et devant la mairie.

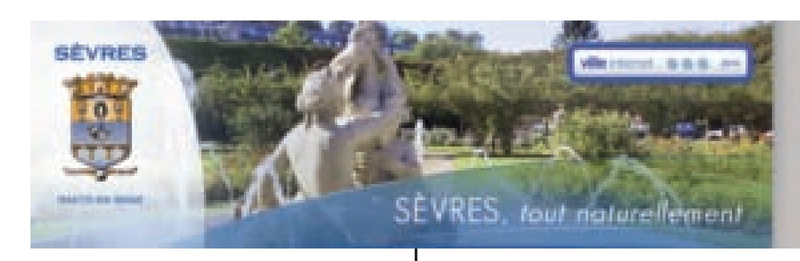
Travaux RN118

Replacement des joints de dilatation de la RN 118 du 4 au 22 octobre. La RN 118 sera fermée à la circulation de 22 h à 5 h. Des déviations seront mises en place.

Les ratios financiers de la ville et du parc nautique de l'Île de Monsieur

RATIOS FINANCIERS DE LA VILLE	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	BUDGET PRIMITIF 2010
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 151,82 €	1 153,10 €
Produit des impositions directes / population	538,11 €	754,56 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 346,33 €	1 234,75 €
Dépenses d'équipement brut / population	449,43 €	320,23 €
Encours de la dette / population	770,21 €	683,77 €
Dotation globale de fonctionnement / population	219,03 €	220,34 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,98%	55,93%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	83,33%	83,33%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89,50%	98,26%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34,97%	25,93%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	57,21%	59,30%

RATIOS FINANCIERS DU PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR	COMPTE ADMINISTRATIF 2009	BUDGET PRIMITIF 2010
Dépenses d'exploitation / dépenses réelles de fonctionnement	94,71%	87,82%
Produits d'exploitation / recettes réelles de fonctionnement	1,38%	1,15%
Transferts reçus / recettes réelles de fonctionnement	81,57%	98,56%
Emprunts réalisés / dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
Encours de la dette (dette en capital)	40 703 695,89 €	40 703 695,89 €



sur www.ville-sevres.fr

L'actualité sévrienne au jour le jour ■ Téléformulaires ■ **Annonces entre Sévriens** ■ Infos pratiques ■ **e-cartes** ■ Plate-forme associative ■ **Tchat du maire** ■ Newsletter

Sèvres

Mairie de Sèvres
54, Grande Rue
Tél. : 01 41 14 10 10
Fax : 01 45 34 94 44
mairie@ville-sevres.fr
http://www.ville-sevres.fr

Horaires d'ouverture au public des services de l'Hôtel de Ville
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 00

La direction des services à la population est fermée le mardi matin et le jeudi (voir détails des horaires dans les infos pratiques). Demeurent fermés au public le jeudi matin pour n'ouvrir ce jour là que de 13 H 30 à 17 H 30, les services dépendant :
- de la Direction des services de l'enfance et de la famille
- de la Direction des affaires sociales et du logement

Taxis
- Station : place Pierre Brossolette, gare SNCF de Sèvres Ville d'Avray
Numéros d'appel :
01 45 34 14 15
ou 01 47 09 13 32
- Hauts-de-Seine Taxis Communaux :
01 49 07 07 07

Hauts-de-Seine

Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts-de-Seine
Tél. : 01.47.21.66.66
Fax : 01 41 37 06 33
Permanence de l'ADAVIP au commissariat de police de Sèvres : le mercredi de 14 h à 17 h sans rendez-vous. Permanence à Chaville, à l'hôtel de Ville, 1456 av Roger Salengro, 01.41.15.40.46 le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous
Tél. : 01 41 15 82 09.

08VICTIMES
08 842 846 37 (prix d'un appel local), 7 jours sur 7 de 9 h à 21 h : accompagnement de toutes les victimes d'agressions, de violences ou discriminations

Préfecture
Numéro unique de la préfecture pour faciliter vos démarches : 0821 80 30 92 (0,12 euros la minute)

Caisse d'Allocations Familiales
Numéro unique pour joindre la CAF : 0820 25 92 10 (0,118 € la minute).

Assurance maladie
- Un numéro de téléphone unique : 3646
- une adresse postale unique : CPAM 92
92026 Nanterre cedex
- www.cpam92.fr

Impôts service
Un agent des impôts vous répond de 8 h à 22 h en semaine et de 9 h à 19 h
le samedi au 0 820 32 42 52.

Numéros d'urgence

• Pompiers : 18
• Police Secours : 17
• Garde médicale : 15.
Les appels d'urgence sont centralisés sur le 15 qui répercute sur le médecin de garde ou tout autre service d'urgence médicale.
• Urgences pédiatriques : 3624
• CHI Jean Rostand : 01 41 14 75 15.
• Samu Social : 115
• Numéro national d'aide aux victimes:
0 810 09 86 09
Du lundi au samedi de 10 h à 22 h, si vous avez été victime d'un vol, d'un cambriolage, de violence, d'agression sexuelles ... ou numero.national@inavem.org
• EDF-GDF Dépannage :
- EDF : 0810 333 292
- GDF : 0810 433 292
Agence unique clientèle (réclamations) :
0810 56 78 57.
• Service d'urgences dentaires
Les dimanches et jours fériés uniquement, le seul numéro d'appel est le 15.

Pharmacies de garde des villes environnantes

Pour Chaville et Ville d'Avray : appelez le commissariat de police de Sèvres au 01 41 14 09 00. Pour Meudon : appelez le commissariat de police de Meudon au 01 41 14 08 00.

Gardes pharmaceutiques

OCTOBRE

**3 : Pharmacie Dalifard, 48, rue de Sèvres - Ville d'Avray
01 47 09 53 62**

**10 : Pharmacie Fontaine, 1284, avenue Roger Salengro - Chaville
01 47 50 49 05**

**17 : Pharmacie Brazeau - D'Alexis,
29, rue de Jouy - Chaville
01 47 50 42 87**

**24 : PharmacieTemgoua
5, rue Pierre Midrin - Sèvres
01 45 34 02 62**

**31 : Pharmacie Barazi, 1059, avenue Roger Salengro - Chaville
01 47 50 50 38**

NOVEMBRE

**1er : Pharmacie Baum, 95, rue des Bruyères - Sèvres
01 46 26 35 35**

**7 : Pharmacie Auger
91, Grande Rue - Sèvres
01 45 34 01 83**

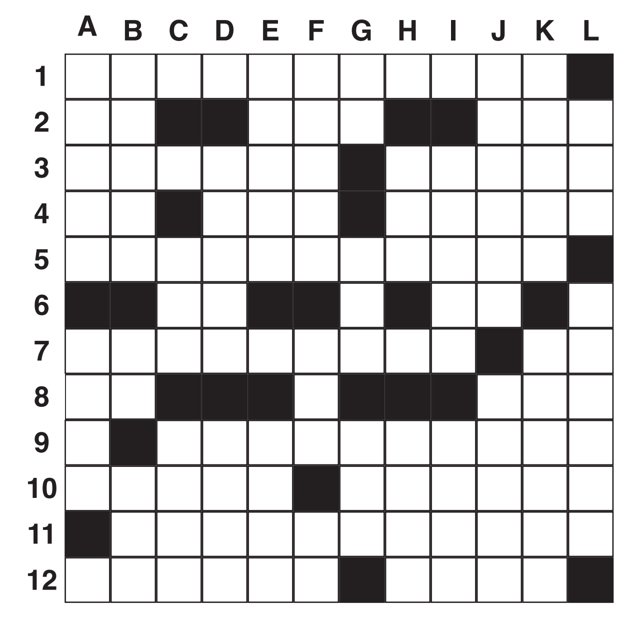
Carnet du 15 juillet au 1er septembre 2010

Le maire et la municipalité adressent leurs meilleurs voeux de bonheur et de prospérité à ces jeunes Sévriens :
Alexandre Aires ; Badr Azzouzi ; Amir Babbou ; Romain Barbot ; Rasha Belkacem ; Matthieu Bertrand ; Soumaya Boucetta ; Baptiste Bouchaud ; Victor Brunet de la Charie ; Aymeric Cluzel ; Garance Dalibon ; Janelle Desbos ; Mélina Derradj ; Christophe Demanche ; Saumaya Diawara ; Louis Diraison ; Lenny Essam Gestin ; Joseph Fernandes ; Bérénice Gonzalez ; Issaia Jean ; Victor Lepetit ; Arthur Loison ; Syrine Meghelli ; Jeanne Mérat ; Eudes Meurou ; Aymane Moustarfhir ; Marion Ousset ; Anthony Pantelimon ; Valentin Poulain Fabris ; Maceo Prince ; Oscar Renaud ; Ruben Rodrigues Lourenco ; Wael Sfaxi ; Anaïs Tauzia ; Mael Viellard ; Tess Visticot Le Roux.

Le maire et la municipalité adressent leurs sincères félicitations aux nouveaux époux :
Dodji Avognon et Maleki Agnala ; Damien Dupont et Anna Raison ; Louis Jaff et Cécile Coursieras ; Jean Koehl et Isabelle Venhard ; Andreï Koudine et Elena Fandeeva.

Le maire et la municipalité partagent le deuil des familles de :
Pierre Dorges ; Raymond Dutertre ; Renée Germont ; Marie Larger épouse Moulin ; André Launay ; Simonne Mamelin veuve Mollet ; Philippe Marcandier ; Germaine Ofcard ; Thierry Perrin ; Dimitrije Stevanovic ; Claire Thomas veuve Gavériaux ; Gisèle Usseglio-Polatera veuve Hallier.

Les mots croisés *de Philippe Imbert*



HORIZONTALEMENT :
1- Célébrité locale mais aussi nationale **-2-** Viennent du soleil - Voyelles - On lui a apporté toute notre confiance **-3-** Cité de la Céramique - Peut être fière de sa Cité de la Céramique **-4-** Fait un avoir - Fin de participe - Passent en tête **-5-** Temporaires au deuxième étage du Musée de Céramique **-6-** Coeur de raja - Cadre du lit **-7-** S'expose à de nombreuses visites au musée - Chlore **-8-** Pronom - S'apprécie avant un juin **-9-** Créateur du musée de Céramique **-10-** Parfois plein de verdures - Fossé romain **-11-** Belles au musée **-12-** Mises en dérangement - Suite de crochets -

VERTICALEMENT :
A- Etablissement destiné aux bonnes oeuvres - Celle de la Céramique est chez nous **-B-** Paroles - Article d'importation - Conseiller à l'enseignement **-C-** Donne un sens - Commune lyonnaise **-D-** Vin d'Espagne - Fait parfois des éclats **-E-** Fier autrement - Plutôt félin **-F-** C'est pourquoi ! - Atome - Un être différent **-G-** Cela est donc mieux - La toque en tête - Coupure de courant **-H-** Romains - Nuançås **-I-** Etoile adorée - On l'a à l'oeil ! **-J-** Ce ressent à l'odeur - Ne manquent pas de doigté **-K-** Mais après vous ! - Tiennent les poignets **-L-** Fin de participe - "Attachés" à un pieu -

Solution du n° 134

HORIZONTALEMENT :
1- JARDIES (Maison des... et demeure = maison) - CLEF **-2-** ABER - **SEVRES -3- RODIN (grosse tête = sculpture en plâtre de Rodin) - MAISON (des Jardies) -4-** DIIV - MESS - NA **-5- GAMBETTA (illustre pas le verbe mais = homme illustre) -6-** NUE - EA - PI **-7- BALZAC - LEON (Gambetta et Léonie Léon) -8-** HA ! - BELAU - STE **-9-** OCRA - **VISITES -10-** MIRIBEL (N°1 = l'Ain) **-11- MONUMENTS (nationaux) -** ET**-12-** ETETER - EMISE -

VERTICALEMENT :
A- JARDIN - (grand) HOMME -B- ABOI - UBAC - OT **-C-** REDIGEA - RENE **-D-** DRIVA (coup droit au tennis) - LBA - UT **-E-** MEZE - MME **-F-** ES - M.B. - ALVIER **-G-** SEMEE - CAIRN **-H-** VASTE - USITE **-I-** CRISTAL - IBSM **-J-** LES - ESTE **-K-** ESON - POTELES **-L-** NARINES - TE -

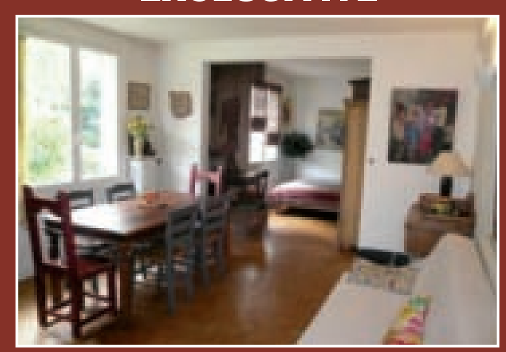




Le **GROUPE RIVE DROITE RIVE GAUCHE** est là pour vous accompagner dans votre projet, vous conseiller au mieux de vos intérêts et, tout en ayant un interlocuteur unique, vous faire bénéficier des meilleurs produits et services dans les domaines de l'**IMMOBILIER**, du **PATRIMOINE**, de la **FINANCE** et du **BÂTIMENT**. Nos collaboratrices et collaborateurs seront ravis de vous accompagner dans chacune de vos démarche, à chaque étape de votre projet.

Christophe Al Youssef 

EXCLUSIVITÉ



Sèvres - Rive Gauche

Au coeur d'un environnement calme et verdoyant, ce beau et spacieux 3/4 pièces est lumineux et bien agencé.
Il vous propose : entrée, double séjour, cuisine équipée (poss. US), nombreux rangements, 2 chambres, salle de bains, WC séparés. Grande cave.

340 000 €

EXCLUSIVITÉ



Ville d'Avray - Côte d'Argent

Au coeur d'un environnement calme et privilégié, cette très jolie maison 3 pièces en parfait état s'ouvre sur deux agréables terrasses ensoleillées sans aucun vis-à-vis. Prestations modernes et de qualité. Accès immédiat aux commerces et à la gare.

599 000 €



ÉLIGIBLE LOI SCELLIER - EXCLUSIVITÉ

Programme Sèvres

Votre résidence principale, votre investissement locatif ou défiscalisant à Sèvres, dans ce très beau programme comprenant 9 appartements du studio au 5 pièces.
D'autres produits éligibles LOI SCELLIER disponibles en région parisienne.

GROUPE RIVE DROITE RIVE GAUCHE

Le partenaire de tous vos projets immobiliers

Tél. **01 49 66 22 00** - 144 grande Rue - 92310 SEVRES









"Parce que vous avez le droit de récolter le fruit de votre travail"